

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Dimanche 14 Mai 2023- Prix 20 DA <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°123 ■

PARTICIPATION DE L'ALGÉRIE AUX FOIRES À L'ÉTRANGER

De nouvelles conditions fixées

La promotion des exportations hors hydrocarbure est l'une des priorités du gouvernement. De nouvelles approches et politiques sont en cours d'élaboration par le ministère du Commerce. Le but est de parvenir à augmenter davantage les exportations hors hydrocarbures et d'atteindre les objectifs fixés par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à savoir la réalisation de 13 milliards de dollars en 2023. P 3



SONATRACH/ENI
Un atelier technique
pour un plan d'action
pour la neutralité carbone

P2

2^{ÈME} ÉDITION DU CONCOURS
« MON CHOIX »
50 entreprises obtiennent
le label « meilleur
produit »

P3

EAU
La 18^{ème} édition
du SIEE Pollutec
du 16 au 18 mai à Alger

P2

Algérie-Nigéria
**Une coopération
économique
consolidée**

P 16

25^{ÈME} SALON BATIMATEC
**Les matériaux de
construction innovants
à l'honneur**

Le Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics "Batimatec", s'est distingué, pour sa 25^e édition, par la qualité des produits et des équipements présentés, ainsi qu'à travers des solutions innovantes développées localement, suscitant un véritable intérêt aussi bien des professionnels que du grand public.

P 4

CRÉATION DE COOPÉRATIVES
DE PÊCHE

**Plus de 400 demandes
enregistrées depuis
2022**

Le secteur de la pêche est en pleine évolution. Le ministre de la pêche et des productions halieutiques a annoncé depuis la wilaya de Boumerdes que son secteur a enregistré depuis 2022 plus de 400 demandes au niveau national pour la création de coopératives introduites par des professionnels de la pêche et de l'aquaculture.

P5

AGRICULTURE SAHARIENNE
**Engouement
des investisseurs**

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, a indiqué que 230.000 hectares (ha) ont été mis à la disposition des investisseurs en 2022, dans le cadre du programme de l'agriculture Saharienne.

P 5

EAU

La 18ème édition du SIEE Pollutec du 16 au 18 mai à Alger

La 18ème édition du Salon international des équipements, des technologies et des services de l'eau "SIEE Pollutec 2023" aura lieu du 16 au 18 mai courant au Palais des expositions (Pins maritimes) à Alger, a annoncé, samedi, un communiqué des organisateurs.

L'évènement mettra en relation les acteurs "clés", algériens et internationaux, du secteur de l'Eau en Algérie, explique la même source, ajoutant que l'offre locale est "très dynamique", cette année, avec 60% de sociétés algériennes, principalement "des leaders du marché".

Le Salon verra également la participation de nombreuses entreprises internationales, représentant 12 pays, à savoir : Turquie, France, Chine, Portugal, Italie, Allemagne, Russie, Brésil, Suisse, Etats-Unis, Emirats Arabes Unis et Pays-Bas, a fait savoir le document.

Il sera aussi un lieu de partage d'informations et de contenus à travers des conférences sur les thèmes phares du marché de l'Eau, entre autres, le dessalement de l'eau de mer, l'épuration et la réutilisation des eaux usées, selon la même source.

Les organisateurs ont, par ailleurs, rappelé que SIEE Pollutec a attiré, en 2022, plus de 7.000 visiteurs professionnels, venus à la rencontre de 140 entreprises exposantes.

PAIEMENT DES FRAIS DU HADJ 2023

Les guichets de la Banque d'Algérie ouverts 7/7

La Banque d'Algérie (BA) a indiqué, jeudi dans un communiqué, que les guichets de ses succursales à travers le territoire national étaient ouverts les vendredis et samedis, en plus des jours de semaine pour réceptionner les hadjis en vue du paiement des frais du hadj (saison 2023/1444 del'hégire).

"La BA tient à rappeler aux hadjis souhaitant régler les frais du hadj pour cette saison (2023/1444) que les guichets des succursales de la banque à travers le territoire national sont ouverts les vendredis et samedis, en plus des jours de semaine, de 09:00 à 20:00", lit-on dans le communiqué.

Et d'ajouter que "tous les moyens sont réunis pour accueillir les hadjis dans les meilleures conditions, et ce jusqu'à la fin de l'opération prévue le 15 mai à 20:00". Le dossier de paiement du coût du hadj est composé d'un passeport biométrique d'une validité de plus de six (6) mois, d'une attestation de succès au tirage du sort, d'un livret du hadj, d'un certificat de bonne santé ou un carnet de santé, et d'un montant de 770.000 Da, conclut la source.

SONATRACH/ENI

Un atelier technique pour un plan d'action pour la neutralité carbone

Sonatrach a organisé, jeudi dernier, un atelier intitulé "Protocole pour la réduction des gaz à effet de serre et l'efficacité énergétique" en partenariat avec le partenaire italien Eni.

Par Slimane T

Cette réunion s'inscrit, indique la Sonatrach dans un communiqué, dans le cadre de la mise en œuvre du protocole d'intention stratégique conclu le 23 janvier 2023, relatif aux projets communs de neutralisation carbone et de réduction des émissions de gaz à effet de serre, ainsi qu'aux énergies renouvelables.

L'atelier technique, qui a été organisé au siège de la Direction générale, a vu la participation des ingénieurs et pneumatiques de Sonatrach, des experts des représentants du partenaire italien « Eni », ainsi que des représentants de l'Agence spatiale algérienne.

La réunion vise à élaborer un plan d'action pour identifier les futurs projets communs avec le partenaire Eni afin de réduire les



gaz à effet de serre, en mettant l'accent sur le soutien à la transition énergétique durable. Cet atelier a traité de la démarche de Sonatrach en matière de maîtrise de l'empreinte carbone de ses installations de production, ainsi que d'une présentation de différents projets contribuant à la réduction des émissions de gaz.

Coopération Sonatrach et ASAL
La réunion a également abordé l'expérience internationale du partenaire, Eni, dans le domaine de la maîtrise des émissions de carbone au niveau de ses installations énergétiques à travers le monde, avec un focus sur les projets de partenariat en cours qui l'unissent à Sonatrach.

Les travaux de l'atelier ont également vu l'intervention du représentant de l'Agence spatiale algérienne, qui a porté essentiellement sur la mission de l'agence d'accompagner Sonatrach pour déterminer les estimations des émissions de gaz inflammables et de méthane, dans le cadre des efforts déployés par le complexe pour réduire l'empreinte carbone, et lui permettre d'obtenir des données précises fournies par des images satellitaires homologuées, ainsi que des applications numériques et des usages des technologies spatiales modernes exploitées par l'agence.

Au cours de cet atelier, des groupes de travail ont été formés pour formuler des axes de coopération technologique et définir un plan commun dans ce domaine.

DJEDDAH/BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Le ministre des Finances prend part aux assemblées annuelles du groupe

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd prend part aux Assemblées annuelles du groupe de la Banque Islamique de Développement (BID), qui se déroulent à Djeddah (Royaume d'Arabie Saoudite) du 11 au 13 mai, a indiqué vendredi un communiqué du ministère. Dédiée au thème "Des partenariats pour faire face aux crises", l'édition 2023 des Assemblées de la BID regroupe les ministres des Finances et de l'Economie des 57 pays membres de la BID et connaît la participation de plusieurs représentants d'institutions financières internationales et régionales.

Ces assises ont constitué une occasion pour les hauts responsables spécialisés dans le secteur économique et financier issus des pays membres de la BID, "d'échanger sur les questions d'actualité et les défis de développement auxquels font face leurs pays, notamment dans un contexte mondial marqué par une inflation accrue et des crises multiformes", explique le communiqué.

Dans ce cadre, il a été souligné que "les répercussions de la pandémie de la Covid-19, des changements climatiques ainsi que des perturbations géopolitiques ont engendré de lourds impacts sur les processus de développement des pays, risquant de causer un creusement des inégalités, une aggravation de la pauvreté, un accroissement de l'insécurité alimentaire et une hausse du chômage", a fait savoir le ministère.

"Les Gouverneurs de la BID, ont convenu de renforcer la coopération Sud-Sud en tant qu'outil promoteur de développement pour la région, en mettant l'accent sur les avantages socio-économiques qu'elle apporte à travers le commerce intra-régional et l'échange d'expériences pour faire face aux défis actuels", ajoute le communiqué.

Ils ont, sur cette base, "appelé la BID à jouer un rôle plus marqué dans le développement des relations de coopération liant leurs pays respectifs et ce, en mettant en place des mécanismes innovants à même de booster ce type de collaboration, afin de combler les gaps en matière de développement socio-économiques de la région et d'asseoir les bases d'une croissance durable et plus résiliente".

Ces réunions ont permis également d'examiner les activités de la BID et de ses filiales, notamment l'adoption des rapports annuels, des activités financières, comptes de clôture, budgets administratifs et la nomination des commissaires aux comptes. Elles ont, en outre, offert

une opportunité pour les Gouverneurs de la BID d'échanger sur les perspectives stratégiques de la Banque.

Sur le plan bilatéral, M. Faïd a rencontré un nombre de ses homologues, en particulier, celui du Pakistan, avec lequel, il a échangé sur les éventuelles mesures à prendre au niveau des organes décisionnels au niveau de la BID, à l'effet de renforcer le fonctionnement de cette institution et maximiser les profits tirés de ses interventions dans ses pays membres.

Il a également rencontré son homologue Libyen et la ministre de la Planification de l'Egypte, avec lesquels, il a échangé sur l'état actuelle et les voies et moyens de consolider davantage les relations avec ces pays. M. Faïd s'est aussi, entretenu avec plusieurs responsables de certaines institutions multilatérales de développement, à l'instar du Fonds de l'OPPEP pour le Développement International (OFID), la Banque Africaine de Développement (BAD) et la Banque Africaine d'Import-Export (Afreximbank).

Synthèse R E

TRANSPORT MARITIME

Ouverture de nouvelles lignes et affrètement d'un nouveau navire

L'Entreprise nationale de transport maritime des voyageurs (ENTMV) a programmé pour cet été plusieurs traversées reliant les ports algériens à ceux d'Europe, en ouvrant de nouvelles lignes, ainsi que l'affrètement d'un nouveau navire, a-t-elle indiqué jeudi dans un communiqué.

"En vue de couvrir la demande exprimée de la part de notre communauté établie à l'étranger durant la saison estivale pour pouvoir se rendre au pays, l'ENTMV a tenu à programmer plusieurs traversées reliant les ports algériens à ceux d'Europe", souligne la même source.

L'Entreprise a également procédé à l'ouverture de nouvelles lignes maritimes pour satisfaire la demande croissante à savoir : Barcelone-Alger, Barcelone-Oran, Sète (France)- Oran, Alger-Gênes et Annaba-Gênes", a-t-elle fait savoir.

Toujours dans le cadre de ce programme, ajoute le communiqué, l'ENTMV vient d'affréter un navire italien, le "Camomilla", en vue de renforcer sa flotte durant cette saison

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
30, Rue Mehdi Ibn Toumert Bologhine
Ibn Ziri Alger

Siège de la rédaction
03, Rue Ali Boumendjel
Square Port Saïd , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com
ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

PUBLICITÉ

Pour toute publicité, s'adresser à l'Agence Nationale de Communication d'Édition et de Publicité «ANEP» ALGER:
PUBLICITÉ 1, avenue Pasteur
email: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
Tél. : (021) 71.16.64 - 73.71.28
Fax : (021) 73.95.59
(021) 73.99.19

PARTICIPATION DE L'ALGÉRIE AUX FOIRES À L'ÉTRANGER De nouvelles conditions fixées

La promotion des exportations hors hydrocarbure est l'une des priorités du gouvernement. De nouvelles approches et politiques sont en cours d'élaboration par le ministère du Commerce. Le but est de parvenir à augmenter davantage les exportations hors hydrocarbures et d'atteindre les objectifs fixés par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à savoir la réalisation de 13 milliards de dollars en 2023.

Par Sirine R

En effet, tous les efforts sont orientés vers l'amélioration de la production nationale, la levée des contraintes à l'export et le ciblage des marchés prioritaires. D'ailleurs, il a été décidé de revoir les conditions de participation aux manifestations économiques à l'étranger. Cette dernière obéirait, désormais, à une nouvelle stratégie économique basée sur la définition des marchés prioritaires. C'est ce que le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a fait savoir devant les députés de l'Assemblée populaire (APN). Selon le ministre, des instructions «ont été données à l'effet de mettre en place une feuille de route basée principalement sur une étude approfondie de la nature des marchés étrangers». Il a expliqué que l'approche économique adoptée «vise à atteindre des objectifs clairs en fonction de chaque marché étranger et des capacités de production de notre pays». Répondant à une question du député, Youcef Adjissa du Mouvement de la société pour la paix (MSP), le ministre a annoncé que le programme officiel concernant la participation de l'Algérie aux événements économiques à l'étranger pour le reste de l'année 2023 était en cours d'élaboration avec la contribution des associations patronales et professionnelles. Dans ce sillage, M. Zitouni a souligné que la participation aux manifestations économiques constituait «un outil efficace» pour la promotion des produits algériens sur les mar-

chés étrangers permettant à nos opérateurs économiques de nouer des relations commerciales directes avec leurs homologues dans les différents pays et connaître les besoins du marché. Les facilitations accordées par l'Etat en vue de revoir à la hausse le volume des exportations hors hydrocarbures et de réorienter la participation aux manifestations et foires vers le continent africain ont permis d'augmenter le nombre des véritables exportateurs de 475 en 2010 à 1.628 actuellement, a mis en avant le ministre, affichant «le souci» de son secteur d'octroyer toutes les facilités pour renforcer ce chiffre à l'avenir. Il a fait état du sondage qui sera effectué au profit des opérateurs économiques à travers l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (ALGEX) et la Chambre algérienne du commerce et d'industrie, en parallèle avec «l'exploration de nouveaux cadres pour accompagner les exportateurs». Le ministre a rappelé le sondage économique de 45 jours lancé le 7 mai en cours à travers les directions de wilayas du commerce, la Chambre du commerce et d'industrie et les préposés du registre de commerce, en vue de savoir «qui produit quoi» et définir les produits exportables par l'Algérie. Sur la base des résultats de ce sondage, des préparatifs seront entrepris pour participer aux foires en fonction des capacités de chaque filière.

«Euro-Med Trade Helpdesk» : Une fenêtre sur le marché européen

Il est à noter qu'une plateforme numérique «Euro-Med Trade

Helpdesk» a été présenté jeudi dernier aux opérateurs et investisseurs algériens par Centre du commerce International (ITC) et l'Agence nationale de promotion des exportations (Algex). Placée sous la supervision directe de l'ITC, cette plateforme vise à faciliter les opérations commerciales en matière des biens et services et des flux de l'investissement étranger direct, à renforcer la compétitivité commerciale et à consolider l'intégration commerciale régionale entre les pays de la Méditerranée et ceux de l'Union européenne (UE).

La plateforme numérique «Euro-Med Trade Helpdesk» offre un point d'entrée unique pour les informations sur les statistiques du commerce et des investissements, l'accès aux marchés, les procédures commerciales et les contacts de partenaires potentiels dans la région Euromed, ainsi que dans l'UE.

Les exportateurs, les importateurs, les prestataires de services et les investisseurs peuvent l'utiliser pour se développer sur d'autres marchés, explique un expert du Centre du commerce international (ITA) présente à cette rencontre. En effet, des explications ont été données aux opérateurs économiques et exportateurs sur l'utilisation et le fonctionnement de cette plateforme numérique, leur permettant d'avoir de l'information économique sur un tel marché dans un temps record et les conditions d'accès à ce marché.

Le chargé de la gestion d'Algex, en l'occurrence, Abdellatif El Houari, a appelé les opérateurs et exportateurs algériens à l'utilisation de cette plateforme nu-

mérique et l'exploitation des données sur les 10 marchés de pays de la région méditerranéenne et les 27 autres de l'Union européenne. Des opportunités énormes se présentent à notre pays, dira-t-il encore, en relevant l'existence d'un potentiel commercial intra-régional inexploité de près de 17 milliards de dollars. «Si nous arrivons à capter au moins 3% de ce montant, nos exportations hors hydrocarbures augmenteront significativement», souligne Abdellatif El Houari lors d'un point de presse organisée en marge de cette conférence.

Et d'ajouter : «Notre rôle au sein d'Algex c'est de présenter des informations économiques sur les marchés cibles et la découverte de nos potentialités à l'export», dira-t-il, en marge de cette conférence.

L'objectif principal de tous ces efforts, indique-t-il, c'est de faire augmenter progressivement nos exportations hydrocarbures à des niveaux appréciables. «Nous travaillons pour la réalisation de l'objectif fixé par le gouvernement, à savoir porter nos exportations à 13 milliards de dollars en 2023 et entre 15 à 20 milliards de dollars dans le moyen et long terme», souligne le responsable d'Algex.

En effet, le but recherché de cette opération, dira de son tour un responsable de l'UE, c'est d'ajouter plus de transparence et de fiabilité dans les informations commerciales disponibles pour renforcer et faciliter le commerce et investissement au niveau régional en particulier avec le voisinage Sud.

2^{ÈME} ÉDITION DU CONCOURS
« MON CHOIX »

**50 entreprises
obtiennent le label
« meilleur produit »**

Cinquante (50) entreprises ont reçu, jeudi dernier, le label « Meilleur produit » dans le cadre de la deuxième édition du concours « Mon choix » du meilleur produit de consommation, organisé par Organisation Algérienne de Protection et d'Orientation du Consommateur, et son Environnement « APOCE ».

Ces entreprises ont été sélectionnées sur la base des questions posées directement sur le terrain à 1.200 citoyens dans 12 wilayas, ainsi que par une enquête électronique à laquelle 40.000 personnes ont participé, selon les explications du président de l'organisation, Mustapha Zebdi, rapporté par l'APS.

L'APOCE a honoré les entreprises choisies par les consommateurs selon des critères rigoureux d'évaluation de la qualité, selon Mustapha Zebdi. Les entreprises sacrées appartiennent à divers secteurs d'activité, au premier rang desquels la production de denrées alimentaires, notamment les boissons, le café, les pâtes, les produits d'entretien et les produits électroménagers.

Après avoir rappelé que les produits concernés par le concours ne sont que des biens et services produits localement, Mustapha Zebdi a confirmé que le but du concours est d'encourager la production nationale et de créer un esprit de concurrence sur le marché national.

Il a également considéré que ce label est une « nécessité » pour orienter la production nationale de biens et services vers les besoins des consommateurs en termes de qualité et de prix.

Le comité d'encadrement et de suivi de ce concours est composé de représentants des ministères de l'industrie et du commerce, de l'Union générale des commerçants et artisans algériens, de représentants de quatre confédérations patronales et d'un membre de l'APOCE.

R. E.

MORALISATION DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

Les associations professionnelles appelées à s'impliquer

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a mis en avant, jeudi à Alger, le rôle important des associations professionnelles dans la moralisation de l'activité commerciale et la protection du pouvoir d'achat des citoyens. Dans une allocution à l'ouverture de la 4^e session ordinaire du Conseil national de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), M. Zitouni a souligné "l'intérêt majeur" qu'accordait son secteur à la moralisation de l'activité commerciale, notamment par "l'implication des instances et associations professionnelles et celles de la protection du consommateur dans la définition des contours de cette activité". "Certains doutes qui planent sur l'activité commerciale ces derniers temps ont conduit à un manque de confiance entre le commerçant et le consommateur, compte tenu des pratiques commerciales contraires aux valeurs de notre société", a-t-il relevé. S'adressant aux membres de l'UGCAA, M. Zitouni a indiqué : "nous comptons sur vous en tant que partenaires sur le terrain pour la promotion de l'activité commerciale et le renforcement des valeurs d'intégrité et de transparence", les appelant toutefois à faire preuve d'honnêteté avec les partenaires commerciaux, y compris les consommateurs et éviter la spéculation et la flambée des prix injustifiée de tous les produits sans exception. "La préservation du pouvoir d'achat des citoyens est aussi la responsabilité des commerçants", a-t-il estimé.

Evoquant la feuille de route du secteur, M. Zitouni a rappelé la création des marchés de vente de gros, d'espaces de commerce et de plateformes logistiques à proximité des grandes villes, l'objectif étant de garantir la continuité de l'approvisionnement et la lutte contre la spéculation, a-t-il ajouté.

Dans le même contexte, le ministre n'a pas omis de mettre en exergue "le sens de responsabilité de l'ensemble des commerçants intègres qui font prévaloir l'intérêt du citoyen à leurs intérêts personnels".

Mettant en avant "l'importance majeure" de la numérisation, le ministre a appelé l'UGCAA à apporter sa pierre à l'édifice en tant que partenaire dans le processus de généralisation des modalités du e-paiement dans tous les genres de commerce et ce à travers la sensibilisation des commerçants à la nécessité d'adopter ces modalités dans leurs transactions.

D'autre part, M. Zitouni a rappelé les démarches de son département ministériel qui s'attelle actuellement, en coordination avec tous les secteurs concernés, à élaborer des plans numériques de suivi du circuit de distribution de tous les produits de large consommation, en fixant les capacités productives effectives de tous les produits fabriqués localement à travers l'ensemble des wilayas. Il s'agit de démarches susceptibles de "favoriser la prise de bonnes décisions en termes d'approvisionnement, de régulation du marché et de maîtrise de l'importation, en fixant les taux complémentaires de la production natio-

nale", a-t-il fait savoir.

Un recensement global des capacités productives a été lancé le 7 mai en cours pour une durée de 45 jours, a indiqué M. Zitouni, soulignant que les résultats seront annoncés dès la fin de l'opération.

Le ministre a exprimé sa disponibilité à écouter les préoccupations et propositions fournies par tous les commerçants, associations professionnelles, associations de protection du consommateur et acteurs de la société civile, en leur qualité de "partenaires incontournables dans la concrétisation de la feuille de route tracée". Pour sa part, le secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Hazab Benchohra a affirmé l'engagement de l'Union "à accompagner le processus d'édification de l'Algérie nouvelle", estimant qu'il représente "un partenaire clé du ministère".

L'UGCAA a tenu la 4^e session ordinaire de son Conseil national, avec la participation de 38 unions et fédérations nationales membres.

La session a été sanctionnée par l'adoption de la déclaration finale au cours de laquelle les participants ont mis l'accent sur l'importance de hâter la numérisation du secteur et de lutter contre le commerce parallèle.

R. E.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
La Chine disponible à partager son expertise avec l'Algérie

L'ambassadeur chinois en Algérie, M. Li Jian a réaffirmé, jeudi à Ain Defla, la disponibilité de son pays à collaborer "sincèrement, ouvertement et sans aucune réserve" pour que l'expertise chinoise "puisse bien être partagée avec les amis algériens".

Le diplomate chinois a déclaré en marge d'une visite effectuée à la mission médicale de son pays installée dans la wilaya d'Ain Defla que l'expertise chinoise pourrait être partagée, avec l'Algérie, dans plusieurs domaines, dont la santé, soulignant que la mission médicale chinoise à Ain Defla, est le fruit d'une coopération sino-algérienne dans le secteur sanitaire, qui fête cette année son 60ème anniversaire.

La mission médicale compte une douzaine de médecins spécialistes en gynécologie, en chirurgie et en acupuncture. Ces médecins chinois, qui travaillent à l'établissement public hospitalier (EPH) Mekour Hamou de la ville d'Ain Defla, font partie de la 27e mission médicale envoyée par la Chine, a ajouté l'ambassadeur.

M. Li a rappelé que son pays a signé le 2ème Plan quinquennal de coopération stratégique globale 2022-2026 visant à élargir sa coopération avec l'Algérie dans plusieurs domaines dont les énergies renouvelables, spatial, culturel et touristique, ainsi que dans les domaines de l'industrialisation, a-t-il dit.

L'ambassadeur a tenu à évoquer les réalisations concrétisées depuis le début des relations bilatérales entre les deux pays, notamment dans les secteurs des travaux publics, l'habitat, les chemins de fer, entre autres.

A noter qu'en marge de cette visite, l'ambassadeur chinois a remis un don constitué d'équipements médicaux et de matériel informatique d'une valeur de 3 millions DA au profit de l'EPH Makour Hamou.

R. E.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
Le ministre reçoit le DG de Huawei Télécommunications Algérie

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a reçu le Directeur général de Huawei Télécommunications Algérie, Eason Yi, a indiqué jeudi un communiqué du ministère.

Cette rencontre, tenue au siège du ministère, intervient dans le cadre de la stratégie sectorielle visant à "encourager l'ouverture de l'Université sur son environnement économique, et à assurer un partenariat et une coopération facilitant l'insertion professionnelle des diplômés universitaires", ajoute la même source.

Cette stratégie, poursuit le communiqué, a pour but de "renforcer l'échange et le transfert d'expertises entre les établissements universitaires et les opérateurs économiques, d'adapter davantage les offres de formation aux exigences du secteur économique, et de promouvoir la culture entrepreneuriale chez les étudiants universitaires et au sein des écoles supérieures".

Il s'agit également d'améliorer les opportunités d'emploi pour les étudiants diplômés et de proposer des offres d'emploi aux docteurs notamment par des opérateurs économiques".

A cette occasion, le DG de Huawei Télécommunications Algérie s'est félicité de "la révolution numérique" en cours dans le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, qui procède à la mise en place d'un nombre important de plateformes numériques dans les domaines de la pédagogie et des services.

Il a également salué "le haut niveau d'enseignement en Algérie", traduit par le nombre grandissant d'étudiants algériens qui excellent lors des concours internationaux organisés par la Société.

25ÈME SALON BATIMATEC
Les matériaux de construction innovants à l'honneur

La Salon internationale du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics "Batimatec", s'est distingué, pour sa 25e édition, par la qualité des produits et des équipements présentés, ainsi qu'à travers des solutions innovantes développées localement, suscitant un véritable intérêt aussi bien des professionnels que du grand public.

Synthèse R. E.

Considéré comme le rendez-vous "incontournable" des professionnels du secteur du bâtiment et de la construction, le salon, qui a pris fin jeudi au Palais des expositions, a été une occasion pour de nombreux participants de mettre en valeur des matériaux et des équipements innovants fabriqués localement par des entreprises algériennes ou des sociétés mixtes avec des compagnies étrangères de renom.

Il s'agit de fabricants intervenant dans les domaines de production de peintures, du plâtre, de céramiques, de briques, de verre et d'aluminium qui ont réussi le défi de relever le niveau de la production nationale et d'investir dans des matériaux innovants et intelligents, alliant entre l'économie, le confort, la rapidité et la simplicité d'exécution, avec des performances énergétiques et environnementales, a constaté l'APS lors d'une tournée à travers les différents stands de ce salon, ouvert dimanche dernier.

Dans ce sillage, le groupe Hasnaoui a présenté de nouvelles solutions pour la réalisation des cloisons intérieures de séparation avec des panneaux en plâtre dite "Panoplatre" renforcés en fibre de verre et vissés sur une structure métallique en acier galvanisé. Selon Cherif Alleg, cadre commercial au sein de cette entreprise, ces panneaux en plâtre renforcé, fabriqués au niveau d'une usine située à Sidi Bel Abbès, sont destinés à tous les types de construction, neuves ou en rénovation, permettant de réaliser des murs intérieurs en "un temps record et avec une qualité meilleure, ainsi qu'à réduire considérablement les charges pour les constructeurs".

Ces panneaux ont été soumis, a-t-il mentionné à des tests concluants en matière d'hygiène, de sécurité et d'acoustique, et sont adaptés à plusieurs domaines d'utilisation notamment dans les projets de construction de logements individuels, collectifs, bâtiments industriels, commerciaux et établissements scolaires et salles de spectacles.

Des solutions innovantes en matière de construction ont été également présentées par des entreprises spécialisées dans le domaine de la peinture, de la décoration intérieure et le revêtement des façades



extérieures.

Dans ce domaine, l'entreprise Semin Algérie, créée en partenariat, a mis à l'honneur son enduit en poutre à base de ciment développé pour le traitement des supports dégradés par l'humidité en intérieur et en extérieur. Ce produit permet, selon le représentant de cette société basée à Béjaïa, de bloquer l'humidité permanente des constructions et il est fortement perméable à la vapeur d'eau.

En activité en Algérie depuis l'année 2007, cette entreprise compte ouvrir sa première usine de production d'ici le mois de juin prochain pour assurer une production 100% algérienne, a-t-on précisé.

Toujours dans le domaine de la peinture et des enduits, l'entreprise Colortek a présenté des revêtements spéciaux pour les sols et des murs avec un design innovant et élégant basé sur des effets de couleurs et différentes finitions, suscitant un vif intérêt chez les visiteurs. Ces peintures durables à base d'eau sont conçues notamment pour les cuisines, les salles de bain, les sous-sols et les espaces intérieurs, empêchent la croissance des bactéries et des champignons. Elles sont aussi adaptées aux problèmes d'allergie causés aux personnes vivant dans des endroits humides, ont fait savoir les représentants de cette marque internationale en activité depuis plusieurs années en Algérie.

Le secteur des matériaux de construction est investi également par des producteurs lo-

caux de colles et de mastics pour l'étanchéité, les joints d'étanchéité et les travaux de collages élastiques avec des produits alliant qualité/prix, à l'instar de la Sarl Naccio (North Africa Chemicals Industries Company).

Cette entreprise employant 150 salariés a inauguré une usine de fabrication locale à Chelghoum Laid, dans la wilaya de Mila, en décembre dernier, et dispose de capacités de production pouvant répondre aux besoins du marché national, a indiqué Bilal Cheramat, cadre commercial.

Elle fournit des mastics colles multi-usages (sanitaires, PVC, automobiles, mur, jointure collage) pour tous les supports qui résistent à l'eau, à la chaleur et à l'humidité, a précisé M. Cheramat.

D'autres entreprises ont profité de la tenue de ce salon pour exposer des matériaux innovants en matière d'isolation, de menuiserie de bâtiments en bois et en aluminium, de fenêtres et de grillage, ainsi que la transformation du verre plat et miroiterie à usage industriel, professionnel ou domestique, à l'exemple de la société "Afriline".

De l'avis de nombreux participants à cette 25e édition du Salon Batimatec, l'Algérie dispose aujourd'hui d'un secteur des matériaux de construction et du bâtiment très large et développé, comprenant des entreprises spécialisées ayant des capacités pour satisfaire le marché local et d'aller sereinement vers des marchés internationaux.

LOI/CONFLITS COLLECTIFS DE TRAVAIL

Un texte pour renforcer les mécanismes de dialogue collectif

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a affirmé jeudi à Alger que le texte de loi sur la prévention et le règlement des conflits collectifs de travail et l'exercice du droit de grève tendait à renforcer les mécanismes de dialogue collectif.

Répondant aux préoccupations des membres du Conseil de la nation, lors d'une plénière consacrée au débat autour dudit texte de loi et présidée par M. Salah Goudjil, président de cette instance parlementaire, le ministre a précisé que ce texte visait à renforcer les mécanismes de dialogue, de concertation et de négociation collectifs, qualifiant ces mécanismes de "moyens pacifiques les plus efficaces pour la régulation des relations professionnelles".

Ce texte de loi, souligne le mi-

nistre, "ne prévoit aucune forme de restriction ou d'entrave à l'exercice du droit de grève, mais vise, plutôt, à régler ce droit constitutionnel et à consacrer les autres droits et devoirs énoncés dans la Constitution".

Par ailleurs, M. Bentaleb a indiqué que ce texte avait été élaboré avec "la participation d'organisations syndicales les plus représentatives au niveau national, et la contribution d'enseignants en droit du travail, du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), de l'Observatoire national de la société civile (ONSC) et de différents secteurs ministériels".

Il s'agit par cette démarche, poursuit le ministre, d'élaborer "une loi fixant des mécanismes consensuels, équilibrés et efficaces, permettant de régler les conflits collectifs de travail

dans le cadre du respect des droits de toutes les parties concernées".

Par ailleurs, le ministre a fait état d'un nouveau projet de loi "en cours d'élaboration" relatif au corps de l'inspection du travail.

Ce texte portera sur la modernisation de l'inspection du travail à travers l'adoption des moyens numériques, et le renforcement de ces structures par les moyens nécessaires pour accomplir pleinement leurs missions.

Concernant le travail dans les wilayas du Sud, M. Bentaleb a rappelé les mesures de prise en charge des préoccupations des travailleurs dans ces zones et les efforts déployés pour "répartir équitablement les offres d'emploi et en toute transparence".

Plusieurs sénateurs ont salué, dans leurs interventions, l'importance du texte de loi sur la

prévention et le règlement des conflits collectifs de travail et l'exercice du droit de grève.

Ils ont souligné que le texte "intervient dans le contexte de la politique dont les contours ont été dessinés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en vue d'opérer des réformes sociales profondes, notamment celles liées aux relations du travail et au dialogue social".

La Commission de la Santé, des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale du Conseil de la nation s'attelle à élaborer son rapport complémentaire sur ce texte de loi avant de le soumettre au vote lors d'une plénière prévue mardi.

R. E.

CRÉATION DE COOPÉRATIVES DE PÊCHE

Plus de 400 demandes enregistrées depuis 2022

Le secteur de la pêche est en pleine évolution. Le ministre de la pêche et des productions halieutiques a annoncé depuis la wilaya de Boumerdes que son secteur a enregistré depuis 2022 plus de 400 demandes au niveau national pour la création de coopératives introduites par des professionnels de la pêche et de l'aquaculture.

Par Reda Hadi

Ces 400 demandes, actuellement en cours d'agrément au niveau local (wilayas), ont été enregistrées depuis la promulgation, en novembre 2022, du décret exécutif 22-405 relatif aux coopératives de la pêche et/ou de l'aquaculture, a précisé le ministre lors d'un échange avec les professionnels du secteur au niveau des ports de Cap Djenet et Zemmouri. Au cours de cette visite le ministre a invité les artisans du secteur à coordonner avec son département ministériel pour la création du plus grand nombre possible de coopératives professionnelles en vue d'encadrer tous les professionnels et artisans du domaine, compte tenu de l'importance de cette démarche dans le processus d'organisation du secteur. Celui-ci a expliqué que «Ces coopératives qui peuvent compter de 5 à 9 membres permettront d'organiser le secteur, de régler la problématique de commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture, et de faciliter l'acquisition et l'importation du matériel et des équipements nécessaires à ces activités». Avec ce nombre important de création de coopératives, certains observateurs, soulignent l'importance de la formation dans le secteur pour acquérir les compétences et les techniques

permettant d'améliorer le rendement et la production.

En ce sens le ministre a rappelé que «L'Etat œuvre à l'amélioration des conditions sociales des professionnels, à travers notamment l'ouverture de bureaux de la Sécurité sociale». Avec ces nouvelles accréditations, le secteur de la pêche ne peut que mieux contribuer à diversifier les apports protéiniques du citoyen. Des experts économistes espèrent, pour leurs parts, que faute de précisions quant aux zones de pêche ciblées, qu'il n'y ait pas de surpêche dans certaines zones, car cela entraînerait un déséquilibre écologique, qui affecterait la production.

D'autres parts, ces experts mettent en exergue la qualité de la formation. Pour eux, il est important de l'adapter aux nouvelles technologies. Le cursus doit comprendre des modules de météorologie, de techniques radars. De même que les pouvoirs publics doivent mettre en place des brigades spécialisées qui veilleront au respect du cahier de charge, et que les poissons pêchés, correspondent aux normes du calibrage autorisé.

Et de préciser que de nos jours, nos marins pêcheurs, exploitent tous les produits de la mer, sans exclusive aucune, et rejettent ce qui ne leur sied pas, et parfois même selon certains, toute une production pour alimenter la spéculation

et tenir la barre des prix haute. Et en cela, la brigade de contrôle aura un rôle essentiel à jouer. La politique du secteur halieutique est majeure pour les pouvoirs publics.

Car au cours de cette visite, le ministre a rappelé que cette visite s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action du gouvernement dans son volet lié à l'aquaculture, rappelant que cette filière qui contribue au développement de l'économie nationale a connu l'entrée en exploitation de 17 fermes aquacoles à travers neuf wilayas côtières. Le ministre a fait état également de l'élevage, bientôt, de plus de 5 millions d'unités de petit poisson, ce qui devrait augmenter la productivité de la filière aquacole à plus 13.000 tonnes à l'horizon 2024.

Concernant l'exportation des différents produits halieutiques, le ministre a indiqué que son département ministériel coordonnait avec les autres secteurs pour faciliter aux opérateurs les démarches administratives et l'obtention des différentes autorisations à travers une commission technique intersectorielle.

Des sources expliquent que tout est mis en œuvre, à commencer par la législation et les moyens y afférents, pour rendre ce secteur attractif et performant.

FONDS DE FINANCEMENT DES START-UP

Investissement de près de 900 millions DA depuis 2021

Le Fonds de financement des start-up a investi près de 900 millions DA dans des start-up labellisées à travers le territoire national, depuis son entrée en service en 2021, a indiqué jeudi à Constantine le directeur général du Fonds, Okba Hachani. S'exprimant en marge d'une cérémonie de remise d'attestations de domiciliation au profit de 10 start-up au niveau du pôle d'innovation (techno-pôle colline Constantine) situé à l'université Salah Boubnider Constantine-3, le même responsable a précisé que le Fonds, considéré comme une société de capital investissement dédiée au financement des start-up et des projets innovants, reçoit mensuellement entre 30 à 40 demandes de financement.

Le montant des financements oscille entre 5 millions et 150 millions DA, a fait savoir le même responsable, affirmant que le Fonds œuvre à se rapprocher davantage des start-up et jeunes innovateurs à travers l'ouverture de bureaux dans diverses régions du pays. Le Fonds assure ces financements dans le cadre d'une approche économique, car il n'exige pas de gains aux start-ups.

R.E.

AGRICULTURE SAHARIENNE

Engouement des investisseurs

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, a indiqué que 230.000 hectares (ha) ont été mis à la disposition des investisseurs en 2022, dans le cadre du programme de l'agriculture Saharienne. Affirmant que le développement de l'agriculture dans le Sud constitue "une priorité" dans le plan d'action de son département, M. Henni a souligné, sur les ondes de la radio nationale, que 230.000 ha ont été mis à la disposition des investisseurs en 2022, dans le cadre du programme de l'agriculture Saharienne.

Il a ajouté que pour l'année en cours, 220.000 ha sont prévus, dans le cadre des plans de cultures élaborés pour cette région, notamment celles stratégiques, comme les céréales et les légumineuses. M.Henni a également assuré qu'une "forte demande" d'investissement agricole dans le Sud du pays est observée avec plus de 3.000 demandes enregistrées sur la

plateforme de l'Office de développement de l'agriculture saharienne, à sa précédente ouverture, entre fin de 2022 et début 2023.

Il a, dans ce sens, relevé que les rendements céréaliers "importants" situés entre 70 et 80 quintaux par hectare, la disposition des ressources hydriques nécessaires, ainsi que l'accompagnement de l'Etat sont autant de potentialités qui encouragent l'investissement dans l'agriculture Saharienne. Sur un autre registre, le ministre a souligné la nécessité de s'adapter aux défis majeurs mondiaux.

«Notre objectif rapide est d'être pratiquement proactif. C'est-à-dire réagir rapidement pour que l'adaptation aux défis majeurs mondiaux, comme les calamités naturelles, doit-être mise en place», a-t-il déclaré, en évoquant une nouvelle stratégie agricole basée sur l'obligation de résultats. Cette stratégie, détaille-t-il, repose prioritairement sur les filières stratégiques des céréales et du lait.

Comprendre par là développer la culture saharienne et optimiser le rendement de toutes les parcelles arables à l'échelle nationale.

Questionné sur les agriculteurs touchés la saison écoulée par des calamités naturelles qui sont toujours suspendus à des indemnités, le ministre a assuré que son département «ne peut laisser ces agriculteurs victimes de calamités naturelles», indiquant que «des dispositions sont prises pour statuer sur ces cas, via des commissions qui aborderont prochainement le travail d'évaluation des pertes de chacun, afin de les indemniser en nature», à l'instar des victimes des incendies précédents.

Par ailleurs, les agriculteurs victimes de la sécheresse souffrent également du problème de lenteur en indemnisation imputée en grande partie à la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) qui ne considère, toujours, pas la sécheresse comme une "calamité natu-

turelle".

Pour y pallier, M. Henni informe que le dossier est, en effet, ouvert, car la CNMA doit disposer d'un ancrage juridique pour commencer à indemniser les agriculteurs. «Il faut obligatoirement intégrer la problématique de calamité naturelle dans la nomenclature de la Caisse», assure-t-il. Ce sont là, rappelle-t-il, certains aspects des principaux défis majeurs auxquels est confronté le département de l'Agriculture.

«Nous sommes devant des défis majeurs, telles les problématiques climatiques et de sécheresse récurrentes sur nombre de zones sur le continent», a-t-il noté, reconnaissant l'effet dévastateur de la hausse de la température sur l'environnement mondial, à l'image du Canada où il y a eu 400 mille hectares de terres arables sont brûlés et 30 mille personnes déplacées.

Synthèse S R

AVEC LA PARTICIPATION DE PRODUCTEURS DE 12 WILAYAS

Ouverture du 2^e Salon national du safran à Oran

La deuxième édition du Salon national du safran s'est ouverte jeudi à Oran avec la participation de producteurs de 12 wilayas pour faire la promotion de ce produit appelé "or rouge".

L'objectif de cette manifestation, placée sous le patronage du ministère de l'Agriculture et du Développement rural et de la wilaya d'Oran, est de faire connaître davantage la culture du safran et les capacités de production de cette filière en Algérie, a souligné la directrice des services agricoles (DSA), Karima Amrani à l'ouverture de ce salon.

Le Salon de trois jours permet aux exposants d'échanger les expériences et les connaissances techniques et professionnelles dans la perspective de développer la culture du safran, en plus d'œuvrer à la création de postes d'emploi à travers de micro-entreprises et des startups

spécialisées dans le domaine de la production et de la commercialisation de ce produit, a ajouté Mme Amrani. Ce rendez-vous économique, animé par la pépinière "Minbar El Hadaik" d'Es-Sénia, permet aux producteurs de faire la promotion du safran et de mettre en exergue ses vertus nutritionnelles, médicinales et aromatiques, surtout que celui produit en Algérie est considéré comme produit "bio" puisque les engrais et les pesticides sont peu utilisés, a précisé le secrétaire général de la Chambre d'agriculture de la wilaya d'Oran, Zeddou Houari.

Ce Salon constitue une occasion pour présenter des modèles d'expériences nouvelles ayant abouti à de bons résultats dans le domaine de la culture du safran, a indiqué un jeune qui avait acquis des bulbes de safran auprès des producteurs ayant participé à la première édition de ce

salon organisé en 2021 pour mener une expérience sur une superficie de 200 mètres carrés dans une ferme à Hassi Benyebka (Oran), affirmant qu'elle a donné une bonne récolte dans le cadre d'un projet qui lui a coûté 700.000 DA.

Des exposants ont qualifié ce salon d'espace propice pour commercialiser leurs produits. L'un d'eux, qui a une expérience de 12 années dans la culture du safran à Batna, a proposé d'intensifier de telles expositions pour permettre aux producteurs de commercialiser voire exporter.

Une conférence sur l'importance de la culture du safran est programmée pour cette édition du Salon national du safran, organisé par la DSA en collaboration avec la Chambre d'agriculture de la wilaya.

R.E.

AGRICULTURE

Inauguration à Tindouf du complexe frigorifique, de stockage et de distribution

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Henni a supervisé, à Tindouf, l'inauguration du complexe frigorifique, de stockage et de distribution d'une capacité totale estimée à 5.000 m3, a indiqué un communiqué du ministère.

Ce complexe, inauguré par le ministre, en compagnie du wali de Tindouf et des autorités locales, relève de l'Entreprise publique économique EPE/SPA (Frigomédit).

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la valorisation et de la préservation du produit agricole et contribue directement à la promotion des exportations avec les pays limitrophes dans le cadre de l'échange commercial dans la région, affirme le communiqué.

Le projet vise également à approvisionner la wilaya en produits stratégiques de large consommation et à réguler le marché local, et ce en vue de consolider l'activité commerciale dans la wilaya, assurer des postes d'emploi pour la population et promouvoir les exportations dans le cadre du développement des zones frontalières, selon la même source.

M. Henni avait présidé lors de sa visite, mardi dans la wilaya de Tindouf, l'installation du Conseil interprofessionnel de la filière Argan, et ce à l'occasion de la célébration de la journée internationale de l'arganier, coïncidant avec le 10 mai de chaque année.

Le ministre avait insisté sur l'importance majeure de l'arganier, connu pour ses incommensurables vertus économiques, sociales et écologiques, ainsi que son rôle efficace dans la lutte contre la désertification.

ADRAR/FILIÈRE PHŒNICICOLE

Miser sur l'accompagnement pour promouvoir la commercialisation de la datte

La promotion de la commercialisation des dattes par le troc et le développement de l'agro-industrie constituent le fer de lance pour booster la phœniciculture dans la wilaya d'Adrar, ont estimé des professionnels de la filière.

La wilaya d'Adrar offre un produit dattier très prisé, notamment sur les marchés africain et asiatique, au regard de ses diverses caractéristiques compétitives, dont sa résistance aux aléas climatiques.

Dans l'optique de relever les défis et atteindre les résultats économiques escomptés par ce segment agricole, dont notamment l'aléa climatique dans certaines régions de la wilaya, la valorisation des expériences techniques s'avère nécessaire pour développer la richesse phœnicicole et l'accroissement du rendement.

L'on relève, entre autres facteurs préconisés pour promouvoir le produit dattier, le développement d'une base logistique consistant en des chambres et entrepôts froids, et des espaces de commercialisation et décharge des dattes, ainsi que l'organisation d'expositions et la médiatisation du potentiel dattier de la région, à même de créer un espace de concurrence entre phœniciculteurs en termes de promotion qualitative et quantitative du produit.

De nombreux organismes se sont impliqués dans ces démarches de valorisation de cette filière agricole par des mécanismes susceptibles de stimuler les centres et laboratoires de recherches académiques.

Dans ce cadre, Mohamed Bouallala Mohamed, Professeur à l'École supérieure de l'agronomie saharienne d'Adrar, a souligné que les régions sahariennes regorgent d'un millier de variétés de palmiers-dattiers à valeur nutritionnelle de taille pour la population.

Une étude menée par un groupe d'enseignants de cette école sur les caractéristiques physico-

chimiques des variétés dattières de la wilaya d'Adrar cite essentiellement les variétés Banekhlouf et Lehmira, riches en eau, alors que celles de Messoudia et Tendekan contiennent des taux élevés de sels minéraux.

Cette étude, qui a également démontré que les autres variétés de Takerbouchet et Lehmira sont potentiellement sucrées, a relevé que ces résultats sont un indice positif sur la qualité du produit et une base de données pour mettre en valeur les diverses variétés dattières dans les régions du sud du pays.

Pour sa part, le Centre de la fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche à Adrar a fait part d'une étude statistique sur les variétés dattières existantes dans la région, dénombrant plus de 45 variétés, selon le responsable de l'atelier des espaces verts au Centre de latidite fondation, Touhami Haidour.

Industrie de transformation de dattes : des projets en perspective

De nombreux opérateurs économiques s'emploient, conscients des perspectives prometteuses des dattes, au développement de plusieurs industries. L'on relève, à ce titre, le projet lancé par l'opérateur économique Abdelkader Merabti, consistant en la réalisation d'une unité d'industrie de transformation de dattes.

Implantée sur une superficie de 3.000 m2 près des palmeraies de la région de Touat, jouxtant la commune de Timi (Sud d'Adrar), cette entité économique offre une capacité de production

de 10.000 Tonnes/An de divers produits dérivés des dattes, selon sa fiche technique.

Cette entité prévoit quatre batteries de production, des entrepôts de stockage, d'emballage, de conditionnement et des unités de chauffage, un four, un laboratoire et d'autres structures d'entretien et d'accompagnement.

Les prévisions de cette entreprise tablent sur la réalisation annuelle à partir des diverses variétés de dattes des quantités de 3.000 tonnes/an de sucre liquide, dans ses trois types (transparent, brun et brun clair), de 2.000 tonnes de confiture de dattes (Robb), 4.000 tonnes de boîtes d'aliments de bétail et 1.000 tonnes de café dérivé des noyaux de dattes à haute valeur nutritionnelle pour la santé humaine, en plus de 420.000 Litres d'éthanol médical et 300.000 Litres de divers produits antiseptiques.

La phœniciculture, dans la wilaya d'Adrar, n'a pas cessé, ces trois dernières années, de gagner de terrain pour passer à plus de 18.320 hectares peuplés de plus de 2,6 millions de palmiers, dont près de 1,9 million palmiers-dattiers.

Cette richesse offre diverses variétés principales et secondaires, primeurs et tardives, dont Lehmira, Banekhlouf, Cheikh, Teguezza, Takerbouchet, El-Frana, Ahartan, Tendkal, Tinasser, Timliha, Tingour et Azaraz, selon les données de la direction des services agricoles (DSA) d'Adrar.

Une récolte de plus de 600.000 QX, toutes variétés confondues, primeurs et tardives, avait été réalisée la saison dernière à travers les palmeraies de la wilaya.

M'SILA

Lever les obstacles sur les projets d'investissement et intensifier la présence des PME

Le ministre de l'Industrie et de la production pharmaceutique, Ali Aoun, a affirmé jeudi depuis M'sila, la nécessité de lever les obstacles sur les projets d'investissement et d'intensifier la présence des petites et moyennes entreprises (PME) dans la wilaya, indique un communiqué du ministère.

Après avoir écouté un exposé sur la situation du secteur de l'industrie à M'sila dans le cadre de sa visite d'inspection dans la wilaya, M. Aoun a salué la cadence de levée des obstacles sur les projets en suspens, en attendant d'autres projets nécessitant l'intervention de la commission nationale installée à cet effet.

Il a préconisé l'intensification des efforts dans ce sens et le respect de toutes les procédures, notamment celles liées à

l'investissement.

Selon le bilan actualisé des projets d'investissement en suspens, notamment ceux finalisés ou non mis en service, ladite commission de wilaya a examiné 77 dossiers en suspens, dont 61 projets d'investissement pris en charge localement, contre 16 dossiers transférés à la commission nationale installée au niveau central pour examen.

Parmi les projets pris en charge localement, 23 projets finalisés et bénéficiant d'autorisations d'exploitation exceptionnelles susceptibles de générer plus de 2.153 postes d'emploi, dont 22 projets réellement mis en service et un projet qui démarrera effectivement dans les prochains jours. Il s'agit aussi de 38 projets en cours de réalisation, à même de créer 2266 postes

d'emploi.

Les 16 projets soumis à la commission nationale devraient garantir 1.453 postes d'emploi une fois concrétisés, note le document, selon le bilan.

M. Aoun a assuré que son département ministériel œuvrait en coordination avec tous les ministères concernés par l'opération d'investissement à aplanir les obstacles entravant les projets d'investissements soulevés par les walis ainsi que les investisseurs, rappelant l'élaboration en cours d'un état actualisé des projets d'investissement entravés par des obstacles administratifs.

Le ministre a évoqué la question d'intensification des petites et moyennes entreprises (PME) qui s'élèvent à 10 entreprises/1000 pour le taux moyen, relevant qu'elles "ne reflètent

pas les capacités de la wilaya". Et de souligner que "le développement de l'industrie repose principalement sur les PME, soulignant la nécessité d'augmenter le nombre de ces entreprises, en coordination avec les universités, les centres de formation et les laboratoires universitaires.

Au terme de la rencontre, le ministre a présidé la signature de deux accords-cadres entre la direction d'Industrie de la wilaya de M'sila et l'université de M'sila et la direction de la formation et l'enseignement professionnels, visant à assurer des formations en métiers industriels en fonction des besoins du secteur de l'industrie, conclut le communiqué.

MOSTAGANEM

50 exposants à la première édition de la manifestation "fête de la pomme de terre"

Cinquante (50) exposants nationaux et étrangers ont pris part à la première édition de la manifestation "fête de la pomme de terre" ouverte, mercredi dans la wilaya de Mostaganem.

Le wali de Mostaganem Aïssa Boulahia, accompagné de l'Ambassadeur d'Indonésie en Algérie, Chelif Akbar Tendranigrat, du Consul général de France à Oran, Alexis Andras, et de diplomates de plusieurs pays, a inauguré cette manifestation économique, qui comprend une exposition de participants de plusieurs wilayas et de l'étranger, ainsi qu'un symposium national sur la protection sanitaire de la pomme de terre.

Lors de la première journée de cette manifestation, les participants ont mis l'accent sur l'importance de maîtriser les différentes étapes de la production, l'accompagnement des agriculteurs dans les étapes de commercialisation et de transformation et de faciliter les opérations d'exportation.

Le gérant de l'entreprise Bendaha de production de

pomme de terre et d'intensification des semences (Mostaganem), Mansour Bendaha, a souligné dans une déclaration à l'APS que l'opération de numérisation du secteur de l'agriculture est un outil important de mise à jour des objectifs de la production, de régulation du marché, d'assainissement de la filière de pomme de terre des intrus et faire face au monopole et à la spéculation illégale.

Pour sa part, le responsable technique de l'entreprise de production de pommes de terre Haouchine (Boumerdes), Atuchen Djallal, a mis l'accent sur l'importance d'accompagner et de soutenir les agriculteurs, notamment dans la période actuelle, où les changements climatiques, le manque de pluie, ont impacté le coût de production, parallèlement à la baisse des prix pour le producteur.

Le représentant de l'entreprise Kadmani de production de plants de semences de pomme de terre (Skikda), Kadmani Kheireddine, a estimé que la création de l'Office national de produits agricoles de large consommation a un impact

positif sur les producteurs, surtout les petits agriculteurs qui ont été confrontés, les deux saisons écoulées, à la hausse du coût de production, parallèlement à une pénurie de la pluviométrie.

Cette manifestation économique de deux jours, organisée par la chambre de wilaya de l'agriculture et des services agricoles de la wilaya de Mostaganem, vise à mettre en relief des potentialités des producteurs et les opportunités de travail sur la maîtrise de la production, la commercialisation et le transfert pour assurer l'autosuffisance, outre la création d'un espace de concertation pour officialiser la journée nationale de la pomme de terre, a-t-on relevé.

Mostaganem est considérée comme faisant partie des wilayas pionnières dans la filière de pomme de terre au niveau national, avec une production annuelle de 5 millions de quintaux à la faveur des trois campagnes de plantation : saison, arrière saison et précoce, selon la direction locale des services agricoles.

La finance islamique protège l'Homme et préserve sa morale

La première obligation «sharia compatible» ne date pas d'hier. La toute première fut émise sous l'Empire ottoman en 1775...

Par Michel Santi, économiste (*)

En 2004, les Allemands furent les premiers Européens à émettre une «sukuk», c'est-à-dire une obligation islamique. Ce contrat a largement séduit les investisseurs du Golfe, d'Arabie Séoudite, de Malaisie, mais également des États-Unis du Japon et de Hong Kong.

Cet instrument était spécifiquement une "ijarah", et consistait en un véhicule dont l'objectif était de collecter des loyers et des rentes sur des actifs, principalement de nature immobilière. En effet, comme le paiement désintéressé est prohibé selon la Sharia, les détenteurs de sukus perçoivent donc une rémunération proportionnelle aux loyers, sachant que c'est l'ensemble du contrat qui est revendu à l'échéance afin de restituer aux investisseurs leur placement initial.

La grande spécificité d'une sukuk est qu'elle doit impérativement être corrélée à un actif sous-jacent générateur de revenus. Ces dernières ont été utilisées pour financer de nombreux projets en lien avec l'immobilier, les infrastructures ou encore les énergies renouvelables. Par exemple, en 2014, la société saoudienne ACWA Power a émis une sukuk de 814 millions de dollars pour financer la construction d'une centrale solaire thermique au Maroc. En 2018, la Banque Islamique de Développement a lancé un programme pour financer des projets en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations unies. Ce programme vise à encourager les investissements dans des secteurs tels que les énergies renouvelables, la santé, l'éducation et les infrastructures, afin de contribuer à la réalisation des ODD et de promouvoir un développement durable et responsable.

Une autre application concrète de la finance islamique réside en la « musharakah », qui est un contrat de partenariat permettant de financer un projet en partageant les profits et les pertes. Ainsi, les investisseurs partagent-ils le risque avec l'entreprise, encourageant ainsi une gestion prudente et responsable des projets financés. Cette méthode de financement est souvent utilisée pour les PME ayant besoin de fonds pour se développer, mais qui ne peuvent supporter les risques financiers élevés des prêts traditionnels. En Malaisie, pays pionnier dans le développement de la finance islamique, le concept de takaful a été mis en place, soit un système d'assurance conforme à la charia qui se base sur le principe de la coopération et de la solidarité entre les membres. Contrairement à l'assurance traditionnelle où les primes sont considérées comme un paiement pour un service, les membres paient des cotisations dans le cadre du takaful pour contribuer à un fonds commun destiné à aider ceux des affiliés subissant des pertes financières. Ce système permet de mutualiser les risques et d'encourager responsabilité et solidarité entre les membres.



Des produits comme les « musharakah » ou les « mudarabah »

On comprend mieux dès lors pourquoi les obligations islamiques sont essentielles à la stabilité financière. En présence de telles règles, il est en effet impossible de contracter des dettes qui ne sont pas liées, amorties ou au moins partiellement équilibrées par des revenus à venir. Le respect de ce seul principe n'aurait-il pas évité l'hyper endettement de nombre de nos nations occidentales? En outre, la morale n'aurait-elle pas été sauvée avec des produits comme les « musharakah » ou les « mudarabah », qui autorisent certes l'encaissement de bénéfices, mais qui contraignent en même temps les participants au partage des pertes éventuelles? Nous pensons immédiatement aux banques occidentales et à leur actionariat ayant été secourus par l'argent du contribuable sans devoir en subir la moindre conséquence adverse... La socialisation des pertes que nous subissons quotidiennement chez nous n'existe effectivement pas en finance islamique où les seuls éventuels perdants sont systématiquement ceux ayant accepté le risque. Nous pensons aussi à nos États d'Europe périphérique - comme l'Espagne et comme l'Irlande - qui, pour avoir dépensé sans compter afin de sauver leurs établissements financiers, ont fait subir à leurs jeunes au plus fort de la crise des dettes souveraines un taux de chômage dépassant les 50% à la faveur d'une austérité imposée par les marchés financiers, trop heureux d'appeler régulièrement au secours le contribuable prié d'absorber ses pertes. Enfin à des pays comme la Grèce ayant dû brader ses actifs stratégiques pour avoir cédé aux sirènes de prédateurs comme Goldman Sachs qui a savamment manipulé ses comptes publics.

Les instruments sharia compatible

Dans ce monde de la finance islamique, comme l'argent est considéré pour ce qu'il est vraiment - un simple moyen de paiement - le degré de risque que sont prêts à assumer les investisseurs s'en retrouve considérablement

amoindri. Les actifs et les marchandises qui n'existent pas au moment de l'initiation du contrat ne peuvent tout simplement pas être vendus par anticipation! L'argent est donc toujours et en toutes circonstances lié à l'économie réelle. Ce principe simple décourage fondamentalement la spéculation, exclut d'emblée tout produit dérivé dont l'essence même est de traiter des actifs fantômes. C'est la crise des subprimes comme la crise de la dette souveraine en Europe qui auraient pu nous être épargnées, c'est la volatilité exacerbée des marchés financiers, des matières premières et des denrées alimentaires qui aurait été nettement amoindrie si notre Occident s'était quelque peu inspiré de l'esprit de la finance islamique.

Si elle ne compte aujourd'hui que pour 5% environ des actifs traités globalement, la finance islamique se développe néanmoins à une cadence 50% plus accélérée que les autres produits bancaires traditionnels. Les instruments sharia compatible - qui atteignent actuellement 3.000 milliards de dollars - commencent à attirer des investisseurs non musulmans séduits par la sécurité et par la faible volatilité procurées par ces placements. Les investisseurs non musulmans sont même détenteurs de 85% des obligations islamiques dans un pays comme la Malaisie! Une finance accessible à tous et des produits dont la compréhension est à la portée de tous : voilà ce que la finance islamique peut aujourd'hui apporter à une finance occidentalisée décadente et imbuée de ses prérogatives. Parce que l'argent et parce que la finance ne sont qu'un vecteur, non le but ultime.

SOURCE : la tribune.fr

(*) Michel Santi est macro-économiste, spécialiste des marchés financiers et des banques centrales. Il est fondateur et directeur général d'Art Trading & Finance.

Il vient de publier « Fauteuil 37 » préfacé par Edgar Morin. Il est également l'auteur d'un nouvel ouvrage : « Le testament d'un économiste désabusé ».

LIBYE

Mellitah Oil and Gas boucle les activités de forage d'un nouveau puits sur le champ pétrolier El Feel

Depuis que les autorités libyennes ont annoncé leur intention de rehausser le plateau de production d'or noir, elles semblent y travailler activement même si selon certains analystes les possibilités d'atteindre l'objectif sont encore limitées.

En Libye, Mellitah Oil and Gas, une joint-venture liant la société publique du pétrole (NOC) et le groupe énergétique italien Eni, a annoncé vendredi 21 avril, la finalisation d'opérations de forage du puits FC25.

Le puits est localisé sur le champ pétrolier El Feel, un périmètre producteur situé dans le bassin de Murzuq, au sud-ouest du pays. C'est le deuxième succès opérationnel de la coentreprise après celui du puits FC24, dont les travaux de forage ont été achevés en janvier dernier.

Mellitah Oil and Gas n'a pas communiqué sur la date de mise en service du site mais on sait néanmoins que le puits dispose d'une capacité de production estimée à 7500 b/j d'or noir sans eau associée.

Avec le puits FC24 qui est lui capable de fournir une production d'environ 7200 b/j, le puits FC25 devrait contribuer à soutenir le plateau de production du champ El Feel, l'un des plus importants de Libye et qui est estimé à 90000 b/j. Dans un communiqué, la NOC s'est félicitée de ce succès opérationnel qui cadre avec son ambition annoncée de stimuler la production pétrolière pour atteindre à court terme, ses niveaux de production d'avant-guerre.

MAURITANIE

Ouverture d'un séminaire sur la création d'un Centre d'excellence pour les énergies propres

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Mohamed Lemine Ould Aboye Ould Cheikh El Hadrami, a supervisé, ce jeudi à Nouakchott, l'ouverture du séminaire dédié à la création de la structure scientifique et de recherche que son département compte mettre en place, afin de faire progresser le secteur des énergies propres.

Les participants à ce forum feront des présentations sur la stratégie nationale de la recherche scientifique et de l'innovation et le développement des capacités des ingénieurs sur les questions d'énergie propre ainsi que les enjeux énergétiques en Mauritanie, en plus d'un atelier sur une réflexion sur le développement de l'éducation et de la formation dans le domaine des énergies renouvelables.

Dans une allocution à cette occasion, le ministre a tout d'abord remercié l'Agence nationale de la Recherche scientifique et de l'Innovation (ANRSI) pour l'organisation de cette et pour son action de promotion de la recherche scientifique, d'accompagnement et d'encadrement des chercheurs mauritaniens.

Il a souligné que les énergies renouvelables constituent une option stratégique que la Mauritanie a pleinement adoptée en s'engageant à réduire de 92% les émissions de CO2 dans le pays, en guise de contribution à la préservation de l'équilibre environnemental et à la réduction des menaces de pollution dues aux énergies fossiles et autres polluants.

Ould Cheikh El Hadrami a fait remarquer que, comme traduction de cet engagement international de notre pays, Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a promis, dans son programme "Taahoudaty", de porter la part des énergies renouvelables

dans la production d'énergie à 60% d'ici 2024.

Il a ajouté que pour contribuer à la réalisation de cet objectif ambitieux, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique s'est efforcé, dans le cadre du programme du gouvernement du Premier ministre, Monsieur Mohamed Bilal Messaoud, de développer la recherche scientifique dans le domaine des énergies propres et de l'orienter vers les axes susceptibles d'accroître la production des énergies solaires, éoliennes et d'hydrogène vert. C'est, a-t-il indiqué, ce qui a poussé l'ANRSI à initier la mise en place d'un Centre d'excellence pour les énergies propres » dans le cadre du plan d'action de mise en œuvre de la stratégie nationale de la recherche scientifique et de l'innovation, adoptée par le gouvernement en novembre 2022. Ce centre supervisera toutes les recherches liées à son domaine de compétence et œuvrera à la promotion de l'innovation dans les énergies propres en Mauritanie.

« Je vous invite donc à appuyer le Département de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, représenté par l'ANRSI, dans son ambition de faire du Centre d'Excellence pour les énergies propres en construction un outil pionnier et efficace pour promouvoir l'utilisation des énergies propres en Mauritanie et même dans la sous-région, avant de déclarer ouvert le premier séminaire sur la création d'un Centre d'excellence pour les énergies propres » a-t-il

indiqué. Le directeur général de l'ANRSI, M. Ahmed El Mouna, avait auparavant prononcé une allocution dans laquelle il avait déclaré que la création de ce pôle s'inscrit dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de la recherche scientifique et de l'innovation, soulignant que ce forum vient enrichir la démarche de concertation de l'Agence visant à impliquer toutes les parties prenantes dans tous les travaux qui le concernent. C'est pourquoi, a-t-il dit, « Nous nous réunissons donc aujourd'hui pour dessiner ensemble une carte du futur dans le domaine de l'énergie, et définir les contours d'un nouveau lancement national qui investit dans le domaine des énergies propres, auquel chacun participe et dispose de l'opportunité de faire part de ses avis et peser ainsi sur la décision ».

Il a indiqué attendre avec impatience une discussion et une concertation qui réunissent l'autorité exécutive, la tutelle, les institutions de recherche et les acteurs majeurs dans le domaine de l'énergie pour répondre aux besoins du pays à travers la mise en place d'une institution nationale qui parvienne la transition énergétique et suit les évolutions du domaine par la recherche, le développement et la formation continue. Ce dialogue, où les compétences s'intègrent et les responsabilités interfèrent, conduira certainement à des résultats importants et jettera les bases saines et solides d'un édifice inclusif, utile et productif, a-t-il fait observer.

MAROC

Les importations de blé en provenance de l'UE ont plus que doublé entre janvier et avril

En Afrique du Nord, le marché du blé est l'un des plus importants au monde. Avec les conditions climatiques qui pèsent sur la production et la demande croissante de la population, les importations sont à la hausse dans plusieurs pays de la zone. Au Maroc, l'appétit pour le blé européen ne se dément pas. Selon les données de la Commission européenne (CE) relayées par UkAgroConsult, le Royaume chérifien a importé 4

millions de tonnes de blé depuis le bloc économique sur les 4 premiers mois de 2023, soit plus que le double du volume affiché l'année dernière à la même période (1,6 million de tonnes). Avec ce stock, le Maroc aura absorbé 16 % des expéditions totales des fournisseurs européens sur ladite période devenant de fait le premier débouché africain de la zone. Le pays devance ainsi l'Algérie (3,6 millions de tonnes), le Nigéria (2,2 millions de tonnes) et l'Égypte (1,6 mil-

lion de tonnes). Pour l'essentiel, la forte demande à l'importation du Royaume chérifien tient à la mauvaise récolte affichée en 2022 du fait de la grave sécheresse qui a affecté l'appareil de production. La récolte de blé est ainsi passée à 2,7 millions de tonnes contre 7,5 millions de tonnes un an plus tôt en raison des conditions climatiques défavorables. Si cette année, le pays d'Afrique du Nord devrait rester un marché important pour l'UE en raison de la demande crois-

sante de blé pour la production de farine, le Département américain de l'agriculture (USDA) souligne que les importations devraient ralentir du fait de l'amélioration prévue de l'offre intérieure. Selon l'organisation, la production pourrait rebondir à 3,8 millions de tonnes avec des précipitations plus abondantes. Pour rappel, le Maroc consomme annuellement plus de 10 millions de tonnes de blé, dont 70 % de blé tendre.

TUNISIE

La 5G commerciale sera lancée en 2024

La 5G s'avère nécessaire dans un contexte de transformation numérique accélérée. Les citoyens expriment un besoin croissant en connectivité à haut débit pour satisfaire les nouveaux modes de consommation numérique développés notamment durant la Covid-19. Le lancement commercial de la technologie mobile de cinquième génération (5G) en Tunisie est prévu pour 2024. La feuille de route pour le déploiement de l'ultra haut débit en Tunisie est en cours d'élaboration et devrait être annoncée dans les se-

maines à venir. C'est ce qu'a révélé Nizar Ben Neji (photo), ministre des Technologies de la Communication, le lundi 8 mai.

L'avènement de la 5G en Tunisie s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale digitale du pays. Cette stratégie vise notamment à accélérer la digitalisation de l'administration, sécuriser le cyberspace national, assurer la souveraineté numérique et instaurer un climat de confiance numérique essentiel à la mise en œuvre des projets de digitalisation.

Dès 2017, Tunisie Telecom a com-

mencé à investir dans la modernisation de son réseau pour préparer le déploiement de l'ultra haut débit. La société publique a plus tard été rejointe par Ooredoo Tunisie et Orange Tunisie. Tunisie Telecom et Orange ont déjà testé la technologie et n'attendent que l'autorisation réglementaire de l'Instance nationale des télécommunications (INT). Cette dernière avait mené en 2020 une étude pour déterminer si le pays était prêt à passer à l'ultra haut débit.

« La cinquième génération de réseaux mobiles va garantir une montée en

débit très significative. Elle promet une connectivité ultra-rapide, une latence réduite et une capacité accrue, ouvrant ainsi la voie à de nouvelles possibilités et applications surtout celles reliées à l'Internet des Objets et aux objets connectés d'une manière générale. Elle nous incitera à redéfinir les limites du développement technologique et sera un catalyseur clé pour l'innovation et le progrès technologique dans tous les domaines », a déclaré Nizar Ben Neji.

AFRIQUE/HYDROGÈNE PROPRE

La production devrait atteindre 1,5 million de tonnes par an en 2030

Le Conseil de l'hydrogène souligne que les capacités de production des projets annoncés à l'échelle mondiale ne représentent qu'environ la moitié des volumes d'hydrogène propre nécessaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de 45 % d'ici 2030, et atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050.

La capacité de production cumulée de l'ensemble des projets d'usines d'hydrogène propre annoncés en Afrique devrait atteindre 1,5 million de tonnes par an (Mtpa) en 2030, a révélé le Conseil de l'hydrogène (Hydrogen Council) dans un rapport publié le 11 mai en collaboration avec le cabinet de conseil McKinsey & Company. Intitulé « Hydrogen Insights 2023 », le rapport précise que quelques-uns de ces projets devraient entrer en production en 2025, année durant laquelle la capacité cumulée de production d'hydrogène à faible empreinte carbone sur le continent atteindra le seuil de 0,1 million de

tonnes par an. A l'échelle mondiale, la capacité de production de l'ensemble des projets des usines d'hydrogène propre déjà annoncés devrait atteindre 38 millions de tonnes par an en 2030. Plus 66% de cette capacité concerne l'hydrogène vert (produit par l'électrolyse de l'eau en utilisant une électricité issue exclusivement de sources renouvelables), alors que le reste concerne l'hydrogène dit bas carbone (produit à partir des combustibles fossiles, mais décarboné grâce à des techniques de captage et de stockage de carbone). L'Europe arrive en tête de liste des régions où les capacités de production sont les plus im-

portantes (13 Mtpa à l'horizon 2030), devant l'Amérique du Nord (9,3 Mtpa), l'Amérique latine (5,2), l'Océanie (4,7), le Moyen-Orient (2), l'Afrique (1,5), la Chine (1,1), le reste de l'Asie (0,8) et la Japon et la Corée du Sud (0,3). Initiative dirigée par les patrons de plus de 140 entreprises partageant une ambition à long terme pour l'hydrogène afin de favoriser la transition vers une énergie verte, le Conseil de l'hydrogène indique cependant que les capacités de production annoncées au niveau mondial ne représentent qu'environ la moitié des volumes d'hydrogène propre nécessaires pour réduire les émissions de gaz à effet de

serre de 45 % d'ici 2030 et atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050.

Des projets confrontés à plusieurs défis
L'écart entre les capacités de production des projets déjà annoncés et les volumes de production requis dans le cadre d'un scénario de zéro émission nette sera difficile à combler. D'autant plus que les projets de production d'hydrogène vert se heurtent à la lenteur des procédures administratives et à des problèmes d'approvisionnement en équipements comme les électrolyseurs, les panneaux solaires et les turbines éoliennes.

GHANA

Ouverture des négociations avec les créanciers sur la dette

Fin 2022, le Ghana avait obtenu un accord au niveau des services du FMI pour un programme FEC, mais celui-ci était resté suspendu à un accord avec les créanciers bilatéraux officiels du pays. Ces derniers viennent d'annoncer le début de négociations avec Accra, ouvrant la voie à l'accord final du Fonds.

Le financement de 3 milliards \$ demandé par le Ghana au Fonds monétaire international (FMI) devrait bientôt être soumis au conseil d'administration pour être approuvé définitivement. C'est ce qui ressort d'un communiqué publié ce vendredi 12 mai 2023 par le FMI. Cette nouvelle avancée majeure intervient après que le comité des créanciers du Ghana, ait annoncé ce même jour son engagement à entamer des négociations avec Accra, sur une restructuration de sa dette. « Le comité des créanciers du Ghana, formé par les pays ayant des créances éligibles sur le Ghana (...), a été formellement établi le 12 mai 2023, sous la coprésidence de la Chine et de la France. Le comité des créanciers a examiné la situation macroéconomique et financière du Ghana, notamment la viabilité de sa dette à long terme, et sa demande officielle de traitement de la dette au titre du "cadre commun pour les traitements de la dette au-delà de l'ISSD" approuvés sous la présidence saoudienne du G20 en novembre 2020, qui a également été approuvé par le Club de Paris » précise le comité dans un communiqué consulté par l'Agence Ecofin.

« (...) Les membres du comité des créanciers se sont engagés à négocier avec la République du Ghana les conditions d'une restructuration de leurs créances, à finaliser dans un protocole d'accord, conformément au "Cadre commun pour les traitements de la dette au-delà de l'ISSD" a-t-il ajouté. Cette déclaration conjointe a été immédiatement suivie d'un communiqué du Fonds monétaire international (FMI), qui avait fait d'un accord entre Accra et ses créanciers, une condition essentielle pour valider le programme de financement demandé par les autorités ghanéennes. « Je salue la déclaration du Comité officiel des créanciers du Ghana sur l'importance d'un programme économique soutenu par le FMI, ainsi que son engagement à négocier les conditions de restructuration de la dette en conséquence. Cette déclaration fournit les garanties de financement nécessaires pour que le conseil d'administration du FMI examine le programme proposé soutenu par le Fonds et débloque le financement indispensables des partenaires de développement du Ghana » a indiqué la directrice du FMI Kristalina Georgieva. Même si le gouvernement ghanéen avait annoncé, depuis 2018, son intention de ne plus avoir recours au FMI pour ses problèmes économiques, un taux d'inflation élevé et une dette dépassant les 80% du PIB ont contraint les autorités à revoir leur position. En juillet 2022, le pays ouest-africain avait commencé des négociations qui ont abouti à la fin de

l'année à un accord préliminaire avec les services du FMI pour une facilité de crédit élargie (FEC) de 3 milliards \$ sur trois ans. Mais depuis, l'accord final était resté suspendu à des conditions fixées par l'institution de Bretton Woods, qui avait estimé que la dette du Ghana n'était pas viable et a invité les autorités à procéder à une restructuration de cette dette pour bénéficier du plan de sauvetage. Le Ghana a officiellement demandé, dans ce cadre, à ses créanciers bilatéraux officiels une restructuration de sa dette au titre du Cadre commun du G20. « Le comité des créanciers soutient le programme de tranche supérieure de crédit du FMI envisagé par le Ghana et son adoption rapide par le conseil d'administration du FMI pour répondre aux besoins de financement urgents du Ghana. Le comité des créanciers encourage les banques multilatérales de développement (BMD) à maximiser leur soutien au Ghana pour répondre à ses besoins financiers à long terme » ont également indiqué les créanciers de l'ancienne Gold Coast. Un appel, auquel la directrice Georgieva a indiqué apporter tout son soutien. Rappelons qu'Accra avait déjà annoncé la clôture d'un programme d'échange de la dette intérieure, avec une participation de plus de 80% des détenteurs des obligations domestiques éligibles.

KENYA

Equity Group annonce la construction de 300 cliniques privées, d'ici 2025

Les établissements de santé devraient proposer des tarifs 40% moins élevés que ceux des autres cliniques du pays, afin d'améliorer l'accès à des soins de haute qualité à des prix abordables.

La holding de services financiers Equity Group a annoncé, le 1er mai, la construction de 300 cliniques privées au Kenya, d'ici 2025, pour améliorer l'accès aux soins de santé dans le pays. « Nous avons créé une filiale appelée Equity Afya pour transformer la santé dans ce pays et la rendre abordable, fiable et sûre pour tous », a déclaré l'homme d'affaires et président d'Equity Group, James Mwangi (photo), lors d'un congrès sur l'éducation dans la ville de Machakos (60 km au sud-est de Nairobi).

« Nous souhaitons l'ouverture de 150 cliniques, d'ici la fin de l'année en cours. D'ici 2025, nous sommes convaincus que nous aurons créé et mis en service 300 cliniques au Kenya », a-t-il ajouté sans divulguer le montant des investissements nécessaires.

M. Mwangi a également précisé que les tarifs de ces établissements de santé seront « 40 % moins élevés que ceux pratiqués par les autres cliniques » au Kenya, dans le cadre d'une « démarche délibérée visant à fournir des soins de santé de haute qualité à des prix abordables ».

L'annonce de l'incursion d'Equity Group dans le secteur des soins de santé fait suite au bénéfice record réalisé par la holding en 2022. Ce bénéfice a progressé de 15% par rapport à 2021 pour s'établir à 46,1 milliards de shillings kényans (350 millions de dollars), ce qui fait d'Equity Group le groupe de services financiers le plus rentable dans la sous-région de l'Afrique de l'Est.

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

82% des dirigeants d'entreprise veulent faire monter en compétences leurs collaborateurs

En réponse aux incertitudes économiques actuelles, les chefs des entreprises opérant au Sud du Sahara cherchent à réduire les coûts et à stimuler la croissance des revenus. Mais l'écrasante majorité d'entre eux parie surtout sur leur capital humain. Les dirigeants d'entreprise en Afrique subsaharienne placent le développement du capital-humain au cœur de leurs stratégies de transformation, selon un rapport publié en mars dernier par le cabinet d'audit et de conseil PricewaterhouseCoopers (PwC). Le rapport, qui se base sur un sondage réalisé auprès de 282 chefs d'entreprise africains dans le cadre de l'enquête « Global CEO Survey 2023 » menée dans 105 pays du monde, précise que de ces dirigeants placent le renforcement des compétences de leurs collaborateurs dans des domaines critiques en tête de leurs investissements

prioritaires au cours des douze prochains mois, devant l'automatisation des processus et des systèmes (75%), le déploiement des solutions technologiques innovantes telles que le Cloud computing et l'intelligence artificielle (67%), l'adoption de sources d'énergie alternatives (45%), la décarbonation du business model de l'entreprise (23%), l'ajustement des chaînes d'approvisionnement (11%) ou encore l'exploration du métavers (8%). Le taux des dirigeants d'entreprise d'Afrique subsaharienne qui souhaitent faire monter en compétences leurs collaborateurs dans des domaines critiques est largement supérieur à la moyenne mondiale (72%). Dans ce même cadre, 45 % des patrons africains pensent que la pénurie de compétences aura un impact sur la rentabilité de leur entreprise durant les dix prochaines années.

Intitulé « Africa Business Agenda : Workforce Perspective 2023 », le rapport révèle également que les patrons africains ne privilégient pas les coupes dans les effectifs et la réduction des salaires pour faire face à la volatilité macroéconomique et aux défis liés au ralentissement de l'économie mondiale. 5% des patrons seulement envisagent de réduire les rémunérations. Une grande majorité d'entre eux (95%) indiquent qu'ils ne prévoient pas de réduire la rémunération du personnel durant les douze prochains mois afin de retenir les talents et d'atténuer les taux d'attrition de la main-d'œuvre. 16% prévoient de réduire les effectifs alors 23% comptent de geler les recrutements, continuant ainsi à miser sur l'humain pour traverser la crise. Pour réduire les coûts ou stimuler la croissance des revenus de leur entreprise, les di-

rigents africains sondés prévoient d'activer d'autres leviers durant l'année à venir: la réévaluation des projets ou initiatives en cours d'exécution (39%), la diversification de l'offre de produits et services (34%), la recherche de fournisseurs alternatifs (33%), l'augmentation des prix des produits et services (33%), la réduction de la présence sur les marchés actuels ou l'expansion des opérations à de nouveaux marchés (31%), le ralentissement du rythme des investissements (23%) et la diminution des coûts d'exploitation (23%). D'autre part, 23 % des patrons interrogés pensent que les inégalités des revenus, les inégalités entre les femmes et les hommes ainsi que les disparités raciales et ethniques constitueront des challenges pour les activités de leurs sociétés au cours des cinq prochaines années.

ROYAUME-UNI.

L'économie britannique stagne au premier trimestre

L'économie britannique n'est pas en récession avec 0,1% de croissance au premier trimestre 2023. En revanche, elle reste plombée par l'inflation et les mouvements sociaux en faveur de revalorisations salariales. L'économie du Royaume-Uni montre même des signes de faiblesse sur les trois premiers mois de l'année.

Passé de récession pour l'instant. C'est le bilan que l'on peut tirer des résultats publiés ce vendredi par l'Office national des statistiques (ONS). L'institut statistique fait ainsi état d'une légère croissance du produit intérieur brut (PIB) britannique. Celui-ci a progressé de 0,1% au premier trimestre, après une hausse de 0,1% également au dernier trimestre 2022.

Il ne faut pas pour autant crier victoire trop vite, pointe l'ONS. L'organisme précise que l'économie s'est contractée sur la fin du trimestre, de 0,3% pour le seul mois de mars après avoir stagné en février et progressé de 0,5% en janvier.

La croissance au premier trimestre « a été tirée par les secteurs de l'informatique et de la construction, mais l'économie a été ralentie par les grèves pour les salaires dans la santé, l'éducation et l'administration publique », précise sur Twitter Darren Morgan, directeur des statistiques économiques de l'ONS. Le pays connaît, en effet, depuis bientôt un an, des mouvements de grève à répétition réclamant des hausses de salaire.

Nouvelles grèves

« En mars, l'économie a subi d'une baisse d'activité dans le secteur des services, le

commerce, la logistique, la distribution et la vente au détail », commente Darren Morgan. « Une économie plus faible en mars souligne sa fragilité malgré une chute des prix de gros de l'énergie, l'amélioration des chaînes d'approvisionnement et de la confiance des consommateurs », analyse l'économiste de KPMG, Yael Selfin.

Ce vendredi et samedi, les cheminots britanniques - conducteurs, réparateurs et contrôleurs - sont de nouveau en grève. Objectif affiché, réclamer des hausses de salaires face à l'inflation qui dépasse 10% depuis des mois. Ils rejettent pour l'instant les propositions de revalorisation des compagnies, qu'ils jugent insuffisantes. Cette mobilisation illustre le mouvement social de fond qui secoue depuis des mois le Royaume-Uni, chez les infirmières, les ambulanciers, les agents publics et d'autres professions qui ont débarrassé de nombreuses reprises depuis l'automne.

Inflation durable

Plombée par une inflation qui s'accroche au-dessus de 10%, l'économie britannique était indiquée comme étant en récession cette année, après l'avoir frôlée fin 2022. Les dernières prévisions de la Banque d'Angleterre (BoE), publiées jeudi, affichent davantage

d'optimisme. Encore loin de son niveau d'avant la crise du Covid-19, le PIB britannique était au premier trimestre inférieur de 0,5% à celui du quatrième trimestre 2019, juste avant la pandémie.

Le ministre britannique des Finances, Jeremy Hunt, a accueilli les chiffres trimestriels de la croissance comme une « bonne nouvelle », ce vendredi. Dans un communiqué, il dit vouloir se focaliser sur une politique fiscale « compétitive », résoudre les problèmes de main d'œuvre et de productivité qui pénalisent l'économie.

Il n'est pas dit pour autant que l'économie britannique se redresse en avril, mai et juin. « Les grèves qui se poursuivent et le jour férié supplémentaire en mai » pour le couronnement du roi Charles III « devraient peser sur l'activité au deuxième trimestre, au point qu'une légère baisse est plausible », anticipe l'économiste du cabinet EY, Martin Beck. Celui-ci prévoit « que la reprise s'accélère au second semestre 2023 » avec la fin espérée des mouvements sociaux, un assouplissement budgétaire et la baisse de l'inflation qui « contribuera à rendre aux ménages du pouvoir d'achat ».

ENVIRONNEMENT

« Pas de pause dans l'ambition climatique », assure Elisabeth Borne

En déplacement sur l'île de la Réunion, la Première ministre a réaffirmé l'objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2050, ambition du Pacte vert de l'Union européenne. Elle a ainsi répondu aux propos du chef de l'Etat, qui a estimé qu'il ne fallait plus ajouter de normes environnementales, plaidant pour de la stabilité en la matière.

La Première ministre Elisabeth Borne a assuré qu'« il n'y a pas du tout de pause dans l'ambition climatique » de la France, ce samedi 13 mai, à l'occasion d'un déplacement sur l'île de la Réunion. Macron plaide pour de la « stabilité ».

« Cette législation, elle est ambitieuse, elle nous permet de tenir nos objectifs, maintenant, il faut qu'on s'emploie à la mettre en œuvre et c'est déjà une tâche très importante », a-t-elle ajouté, estimant qu'il n'était pas utile de « rajouter des normes aux normes ». Pour rappel, le chef de l'Etat s'est exprimé à deux reprises sur le sujet jeudi et vendredi alors qu'il présentait des projets de réindustrialisation de la France. Il a ainsi estimé qu'il ne fallait plus « ajouter » de normes environnementales, après l'application du Pacte vert de l'Union européenne, plaidant pour de « la stabilité » en la matière. Les propos d'Emmanuel Macron ont suscité la colère de responsables et militants écologistes et des interrogations à Bruxelles.

« On est devant, en termes réglementaires, les Américains,

les Chinois ou toute autre puissance au monde », a d'abord déclaré le chef de l'Etat jeudi 11 mai à l'Élysée. « Maintenant il faut qu'on exécute. Il ne faut pas qu'on fasse de nouveaux changements de règles, parce qu'on va perdre tous les acteurs ».

Des propos qui divisent

Face à la controverse, Emmanuel Macron a persisté vendredi 12 mai : « je préfère des usines qui respectent nos normes européennes qui sont les meilleures, plutôt que ceux qui veulent encore ajouter des normes et prendre le risque de n'avoir plus d'usine », a-t-il déclaré à Dunkerque, où plusieurs usines de batteries électriques sont prévues.

Lire aussi Batteries électriques : Orano et les Chinois LTX investiront 1,5 milliard d'euros à Dunkerque dans une usine de composants. Le propos du président, alors que ces projets d'usines sont eux-mêmes nés de la future interdiction européenne des voitures thermiques, reste imprécis. Il constitue toutefois à minima un signal politique pour les industriels et les ouvriers de leurs usines, demandeurs de « stabilité » pour sécuriser sur le long terme les investissements.

Tout juste le président a-t-il clarifié que cette pause devrait se faire après l'adoption du Pacte vert, dont une partie fait encore l'objet de difficiles négociations. La précision vise à rassurer les observateurs et élus européens, inquiets d'un éventuel rapprochement de la

France avec les positions du groupe PPE (droite), principale formation du Parlement européen.

Bataille en vue au Parlement européen

Le PPE réclame « un moratoire » sur certains projets législatifs liés aux pesticides et à la restauration de la nature, s'alarant d'un impact trop lourd pour les agriculteurs et de « menaces » pour la sécurité alimentaire. D'autres lois (emballages, émissions polluantes des élevages...) font l'objet d'après pourparlers. Mais Renew (libéraux), groupe auquel appartiennent les élus macronistes, affiche plutôt sa volonté de trouver des compromis pour tenter de finaliser ces textes d'ici les prochaines élections européennes en 2024.

« La France ne défend en aucun cas un moratoire (...) Il n'y a aucun changement de cap, simplement une attention à ce que les règles soient praticables par l'ensemble des acteurs économiques », avait réagi jeudi soir Pascal Canfin, l'eurodéputé Renaissance qui préside la commission Environnement au Parlement européen.

Mais le président « a eu une phrase malheureuse qui ne traduit pas ce que la France fait », a-t-il fini par concéder vendredi dans Le Monde. « L'expression de "pause" est une bombe rhétorique, clairement maladroite », analyse Thomas Pellerin-Carlin, directeur du Programme Europe à l'Institut de l'économie pour le

climat (I4CE).

« Une erreur de communication » ?

« Quand j'ai entendu ça, ma mâchoire s'est décrochée, j'ai arrêté de prendre des notes », raconte à l'AFP l'expert, qui était présent à l'Élysée jeudi. « Mais il faut voir la phrase dans le contexte : si Macron avait voulu dire, comme Sarkozy à l'époque, "l'Environnement, ça commence à bien faire", il aurait poursuivi son propos ».

En l'occurrence, « Emmanuel Macron cherchait à souligner que l'UE est la mieux-disante réglementaire mais la moins-disante sur le financement ». Le Pacte vert « a fait le job réglementaire et la priorité, ensuite, n'est pas de repartir dans un nouveau paquet de textes mais de les mettre en œuvre », avec des fonds, résume-t-il.

Simone Tagliapietra, de l'institut Bruegel, déplore aussi une « erreur de communication », qui risque de « donner implicitement un message erroné selon lequel les objectifs écologiques vont à l'encontre des objectifs industriels ». « Il faut être très prudent, car il existe des forces, notamment des partis populistes, qui pensent de la sorte », s'inquiète l'économiste.

Le « Pacte vert » est le paquet de textes-clés de l'Union européenne sur le climat, dont l'essentiel (réforme du marché carbone, fin des ventes de voitures à moteur thermique...) a été adopté, mais dont une partie fait encore l'objet de difficiles négociations.

SELON L'UN DES GOUVERNEURS

La Fed est "sur la bonne voie" face à l'inflation

L'un des gouverneurs de la banque centrale américaine, et vice-président nommé, Philip Jefferson, s'est montré vendredi plus optimiste que d'autres responsables de l'institution quant à la trajectoire de l'inflation, estimant que la Fed est "sur la bonne voie".

"Je crois que nous sommes bien +sur la bonne voie+", a souligné Philip Jefferson, lors d'un discours à la Hoover Institution de Stanford (Californie).

"L'inflation est-elle encore trop élevée ? Oui. La désinflation actuelle a-t-elle été inégale et plus lente qu'aucun d'entre nous ne le souhaiterait ? Oui", a-t-il concédé.

Cependant, la Fed fait "ce qui est nécessaire ou attendu", estime-t-il. "De plus, la politique monétaire affecte l'économie et l'inflation avec des décalages longs et variés, et les pleins effets de notre resserrément rapide sont encore probablement devant nous".

Ces propos contrastent avec ceux d'autres responsables de l'institution, qui n'ont, cette semaine, pas exclu une hausse supplémentaire des taux, alors même qu'une pause dans ces relèvements est largement attendue par les marchés.

L'inflation a légèrement reculé en avril aux Etats-Unis, à 4,9% sur un an contre 5,0% en mars, selon l'indice CPI publié mercredi. Sur un mois cependant, elle a rebondi, à 0,4% contre 0,1% en mars.

La Fed privilégie une autre mesure de l'inflation, l'indice EY, Martin Beck. Celui-ci prévoit « que la reprise s'accélère au second semestre 2023 » avec la fin espérée des mouvements sociaux, un assouplissement budgétaire et la baisse de l'inflation qui « contribuera à rendre aux ménages du pouvoir d'achat ».

"La bonne nouvelle est que les prix de l'alimentation et de l'énergie ont reculé en mars (...), la mauvaise nouvelle est qu'il y a eu peu de progrès sur l'inflation sous-jacente", c'est-à-dire pour les autres catégories, a encore commenté Philip Jefferson.

Il a par ailleurs souligné "qu'il existe une incertitude importante quant à l'ampleur du resserrement des conditions de crédit au cours de l'année à venir en réponse à la crise bancaire et à l'ampleur de l'effet que ce resserrement pourrait avoir sur l'économie américaine", reconnaissant "un risque" que l'effet "soit plus important que prévu".

La Fed a, depuis mars 2022, relevé de 5 points son principal taux directeur, de 0 à 0,25%, à 5,00-5,25%. La prochaine réunion aura lieu les 13 et 14 juin.

Philip Jefferson, qui a rejoint le conseil des gouverneurs de la Fed en mai 2022, a été choisi vendredi par Joe Biden pour devenir vice-président de l'institution, une nomination que le Sénat doit confirmer.

VIETNAM

Un sous-traitant de Nike et Adidas va licencier 6000 personnes

supplémentaires

L'un des plus gros fabricants de chaussures du Vietnam, qui produit notamment pour Nike et Adidas et a déjà supprimé plusieurs milliers de postes en début d'année, va licencier 6000 ouvriers à partir du mois prochain en raison de commandes en berne, a annoncé samedi un média d'Etat. Le pays communiste d'Asie du Sud-Est, l'un des plus grands exportateurs mondiaux de textiles, chaussures et meubles, subit la crise liée au coût de la vie affectant ses clients occidentaux, qui consomment moins qu'avant.

Quelque 6000 employés permanents de

PouYuen Vietnam, détenu par le Taiwanais Pou Chen, vont perdre leur travail à partir de la fin du mois prochain, a annoncé l'entreprise aux autorités, selon le journal VNExpress. « Il s'agira du plus important licenciement depuis que PouYuen a commencé ses activités à Hô Chi Minh-Ville en 1996 », a déclaré le média d'Etat.

Nombreux emplois supprimés au Vietnam PouYuen est le plus grand employeur de Hô Chi Minh-Ville, la capitale économique du sud du pays, avec près de 50.000 employés. En février, l'entreprise a déjà licencié près de 3000 employés permanents, et 3000 autres employés temporaires n'ont pas vu leur contrat renouvelé. PouYuen a annoncé en fin d'année dernière 20.000 ouvriers à des congés forcés, par rotation, pour se partager le peu de travail restant.

POINT-MARCHÉS

Les actions reprennent du terrain en Europe

Les Bourses européennes ont fini en hausse vendredi, les actions profitant d'achats à bon compte après le repli des derniers jours, et Wall Street baissait à mi-séance alors que les consommateurs s'inquiètent de l'impasse à Washington sur la dette américaine. À Paris, le CAC 40 a gagné 0,45% à 7.414,85 points. Le Stoxx britannique a pris 0,26% et le Dax allemand 0,5%.

L'indice EuroStoxx 50 a avancé de 0,12%, le FTSEurofirst 300 de 0,42% et le Stoxx 600 de 0,37%. Le léger regain d'intérêt pour les actions en fin de semaine fait suite à une série de statistiques montrant que le ralentissement de l'inflation et du marché du travail se poursuit aux Etats-Unis, ce qui pourrait convaincre la Réserve fédérale d'arrêter son cycle de resserrement monétaire dès le mois prochain. Cette perspective a pris le pas sur les préoccupations liées à la fragile reprise économique de la Chine, aux banques régionales aux Etats-Unis et au plafond de la dette américaine. C'est d'ailleurs les craintes des ménages américains sur ce dossier qui explique la baisse de l'indice de confiance de l'Université du Michigan à son plus bas niveau depuis six mois.

A Wall Street, les trois grands indices reculaient de 0,3% à 0,5%.

VALEURS

En Bourse, Société générale a pris 1,19%, la troisième banque française par la capitalisation boursière ayant fait état de résultats trimestriels globalement supérieurs aux attentes. Du côté du SBF 120, Soitec a abandonné 4,69% après le passage de JPMorgan à "sous-pondération", JCDecaux a perdu 3,79% après des prévisions jugées prudentes par les analystes tandis que le réassureur Scor a bondi de 9,43% après avoir quasiment doublé son bénéfice net sur janvier-mars. A Zurich, Richemont, propriétaire de Cartier, a gagné 3,51% et inscrit un plus haut historique après avoir publié des ventes supérieures aux attentes grâce à la Chine.

CHANGES

Face aux autres grandes devises, le dollar se dirige vers sa meilleure performance hebdomadaire depuis février (+0,52%), un rebond que les cambistes expliquent par son statut de valeur refuge. L'euro recule sous 1,09 dollar et la livre sterling cède 0,4%.

TAUX

Les rendements obligataires restent orientés à la hausse des deux côtés de l'Atlantique mais devraient enregistrer un recul hebdomadaire, avec les anticipations de statu quo de la Fed en juin. Le dix ans allemand, en hausse de cinq points de base, montait à 2,269% en fin de séance. Son équivalent américain reprend plus de quatre points à 3,4345%.

PÉTROLE

Sur le marché pétrolier, le Brent et le WTI reculent de 0,97%, à 74,25 et 70,18 dollars respectivement.

BOURSE DE PARIS

Elle termine la semaine en légère hausse

La Bourse de Paris a terminé en légère hausse de 0,45% vendredi avec une bonne performance des banques après les résultats de Société Générale, mais insuffisamment pour terminer la semaine en positif.

L'indice vedette CAC 40 a avancé de 33,07 points à 7.414,85 points. Il termine toutefois la semaine en baisse de 0,33%. C'est sa troisième semaine de baisse consécutive, sa pire série depuis septembre 2022.

La cote parisienne avait commencé plus vigoureusement la séance, avec les valeurs du luxe dopées par les résultats du Suisse Richemont, jusqu'à atteindre 7.463 points. Mais, comme dans le reste de la semaine, son rebond s'est tassé en deuxième partie de journée et Hermès a fini avant-dernier du CAC 40 (-0,67% à 1.975,40 euros). Après la saison des résultats d'entreprises, puis les réunions des banques centrales, l'actualité de la semaine a été plus pauvre. «Tout est dans la nuance», même si «plusieurs points positifs» pourraient ensuite venir soutenir les marchés, estime Céline Weill-Alliel, gérante d'Uzès Gestion, qui rappelle que les marchés ont très fortement monté depuis septembre 2022.

Parmi les signaux, elle compte la reprise du dialogue entre la Chine et les Etats-Unis ou la confiance affichée par les autorités monétaires, à l'image de la Banque d'Angleterre jeudi, que les économies vont échapper à la récession.

LE POINT HEBDO DE L'INVESTISSEUR

L'inflation enfin sous contrôle ?

Quelques mauvais résultats d'entreprises et les inquiétudes persistantes sur les banques régionales américaines ont pesé sur la tendance cette semaine, malgré la décelération de l'inflation américaine et les espoirs d'une pause dans le cycle de resserrement monétaire. Les séances se sont avérées volatiles mais les grands indices font globalement du surplace sur la dernière séquence hebdomadaire. Cette phase d'indécision pourrait perdurer

d'autant que les négociations sur le plafond de la dette américaine peinent à avancer. Les marchés financiers se sont stabilisés cette semaine. L'inflation semble revenir à un niveau plus acceptable à 4,9% aux Etats-Unis (contre 5% attendu et 6,4% en janvier). La semaine a été marquée par les publications de mastodontes tels que Berkshire Hathaway, Paypal, Saudi Aramco, TSMC, Walt Disney et Toyota. La semaine prochaine commencera avec la publication de l'indice

Empire State Manufacturing, qui mesure le niveau relatif des conditions générales des affaires dans l'Etat de New York. En Angleterre, les données concernant l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi seront dévoilées mardi, tandis qu'aux Etats-Unis, les demandes initiales d'allocation chômage seront annoncées jeudi. Toujours aux Etats-Unis, les statistiques des ventes au détail de base et des ventes au détail sur une base mensuelle (MoM) sont atten-

dues mardi. Parmi les autres événements importants figurent les discours des présidents des banques centrales : La-garde s'exprimera mardi et vendredi, le gouverneur Bailey prendra la parole mercredi et Powell interviendra vendredi. En outre, bien que le 18 mai soit un jour férié en France, la Bourse de Paris restera ouverte. Bon weekend à tous les investisseurs !

BOURSE DE NEW YORK

Wall Street termine en baisse, la chute du moral des consommateurs pèse

La Bourse de New York a terminé en baisse vendredi, contrariée par un mauvais indicateur mesurant le moral des consommateurs américains et les déclarations offensives d'un membre de la Réserve fédérale (Fed). Le Dow Jones s'est effrité de 0,03%, l'indice Nasdaq a cédé 0,35% et l'indice élargi S&P 500 a lâché 0,16%.

"On a eu droit à un discours de fermeté de la Fed", qui a crispé le marché, a relevé Peter Cardillo, de Spartan Capital. La gouverneuse Michelle Bowman a en effet estimé, vendredi, que si l'inflation restait élevée et le marché du travail "tendu", la poursuite du resserrement monétaire "serait appropriée" pour juguler la flambée des prix.

Selon Michelle Bowman, les derniers indicateurs n'ont pas apporté de "preuves durables" du fait que "l'inflation (était) sur une pente descendante".

A ces propos est venu s'ajouter la mauvaise surprise de l'indice de confiance des consommateurs, mesuré par l'université du Michigan, qui est ressorti, en mai, à son plus bas niveau depuis six mois.

L'enquête a aussi révélé que les consommateurs avaient revu à la hausse leurs anticipations d'inflation à horizon de deux ans, à 3,2% contre

3,0% en avril, soit le plus haut niveau pour cet indicateur depuis 2011.

Le discours de la gouverneuse Michelle Bowman et cette détérioration des anticipations d'inflation, paramètre surveillé comme le lait sur le feu par la Fed, ont fait bondir les taux obligataires.

Le rendement des emprunts d'Etat américains à 2 ans, considéré comme bon baromètre du marché en matière de politique monétaire, ressortait à 3,98%, contre 3,89% la veille en clôture.

La place new-yorkaise s'inquiétait aussi toujours du sort des banques régionales américaines, deux mois après le début de la crise bancaire aux Etats-Unis.

Parfois présentée comme le dernier maillon faible du système, PacWest a perdu 2,99%, après avoir déjà fondu de plus de 80% depuis début mars.

D'autres enseignes régionales, telles Bank of Hawaii (-4,14%) ou Comerica (-2,14%), ont aussi fini dans le rouge.

La séance a été l'occasion de prises de bénéfices sur plusieurs capitalisations géantes du secteur technologique qui ont le vent en poupe depuis le début de l'année, notamment Amazon (-1,71%) et Apple (-0,54%).

La dynamique mondiale est pourtant peu expansive: la confiance des consommateurs a plongé en mai aux Etats-Unis, plombée par des inquiétudes croissantes quant à la santé de l'économie mais aussi par le débat sur le plafond de la dette et un potentiel défaut de paiement du pays.

Il pourrait survenir dès début juin, si aucun accord n'est trouvé entre démocrates et républicains pour relever le plafond de la dette, a indiqué vendredi le service du budget du Congrès (CBO). «Il y a quelques semaines, on avait l'impression que les marchés obligataires et actions n'étaient pas du tout dans le même axe. Désormais, ils sont tous les deux plutôt positifs», les marchés actions tant que les marges des entreprises se maintiennent, et les marchés obligataires car l'inflation diminue dans beaucoup de pays, selon Mme Weill-Alliel.

Joli Scor

Le réassureur Scor a annoncé un bénéfice net de 311 millions d'euros au premier trimestre, largement supérieur aux attentes des analystes, grâce notamment à une hausse des tarifs, repassant dans le vert après une perte de 35 millions l'an dernier à la même période, retraité selon une nou-

velle norme comptable.

Son action a pris 9,43% à 25,75 euros après avoir fortement reculé de 23% en 2022 face aux pertes enregistrées à cause de l'impact des catastrophes naturelles.

Société Générale dope les banques

Le groupe bancaire Société Générale (+1,19% à 22,06 euros) a annoncé un bénéfice net en hausse de 5,7% sur un an au premier trimestre, et supérieur aux attentes des analystes, la banque de financement et d'investissement, les réseaux de détail à l'international mais aussi le crédit-bail automobile compensant la petite forme de la banque de détail en France. Sur l'année, l'action recule encore de 5,96%, la troisième pire performance du CAC 40.

Les autres actions bancaires ont fait encore mieux, avec des gains de 1,99% à 58,49 euros pour BNP Paribas et de 1,44% à 11,72 euros pour Crédit Agricole, qui signe par ailleurs la meilleure performance de la semaine (+5,93%).

Le géant français de l'affichage publicitaire JCDecaux (-3,79% à 18,30 euros) a réalisé au premier trimestre un chiffre d'affaires en hausse de 6,9% à 672 millions d'euro

DE LA CRYPTO À L'IA Pourquoi certains mineurs se reconvertissent

Certains mineurs de cryptomonnaies se reconvertissent dans l'intelligence artificielle. Assis sur une véritable montagne de cartes graphiques devenues inutiles, ils cherchent à générer des bénéfices en surfant sur la vague ChatGPT...

Le dernier, l'industrie du minage de cryptomonnaies a subi d'importants changements. Quand l'Ether, la seconde devise numérique la plus importante du marché, est passé de la Proof of Work (PoW), ou Preuve de Travail, à la Proof of Stake (PoS), ou preuve de enjeu, de nombreux mineurs se sont retrouvés privés de leur source de revenus.

Suite à ce changement de protocole, prévu de longue date, il n'est en effet plus possible de miner de l'Ether. Si une partie des mineurs se sont simplement reconvertis, d'autres ont préféré revendre, à prix cassé et dans la précipitation, leurs cartes graphiques, les machines indispensables au minage. En amont de la mise à jour de la blockchain Ethereum, les mineurs avaient investi des sommes colossales dans des GPU, accentuant la pénurie au détriment des joueurs. En l'espace de 18 mois, les crypto-mineurs ont en effet acheté pour 15 milliards de dollars de cartes graphiques.

En parallèle, le marché crypto s'est effondré à la suite de plusieurs faillites dantesques, dont celle de FTX et de Celsius. Ces événements en chaîne ont considérablement réduit les bénéfices de l'industrie et certains géants, comme Core Scientific, ont mis la clé sous la porte.

La reconversion des crypto-mineurs

Les entreprises spécialisées dans le minage ont été contraintes de trouver une manière de rentabiliser leurs machines, dont la demande a subitement baissé, afin de survivre au krach. Certaines sociétés se sont fort logiquement tournées vers l'intelli-

gence artificielle, rapporte Bloomberg. L'IA générative, comme ChatGPT, Bard ou encore Claude, a en effet un point commun avec la cryptomonnaie. Pour fonctionner, elle nécessite une grande puissance de calcul. D'ailleurs, le géant Microsoft, qui a noué un partenariat stratégique avec OpenAI, a investi dans des dizaines de milliers de GPU A100, conçus par Nvidia, pour mettre sur pied le superordinateur qui anime ChatGPT.

Des entreprises comme Hive Blockchain et Hut 8 Mining ont donc reconverti une partie de leurs infrastructures pour profiter du boom de l'IA, poursuit le média. Interrogé par Bloomberg, Jaime Leverton, directeur général de Hut 8, explique : « Si vous pouvez réutiliser une partie de l'investissement réalisé dans l'infrastructure minière et le convertir en nouvelles cartes et charges de travail [...], cela a du sens ».

Chez Hut 8, la reconversion a débuté dès l'année dernière. L'entreprise explique avoir généré 16,9 millions de dollars en 2022, soit 11 % de son chiffre d'affaires, grâce à des cartes graphiques pour du calcul de haute performance. Une partie de ces GPU taillés pour du calcul intensif ont été exploités par des clients du secteur de l'IA. Même son de cloche du côté de Hive Blockchain. La société ambitionne même de gonfler sa division consacrée aux cartes graphiques pour du calcul de haute performance. D'ici à 2024, elle espère multiplier par 20 les bénéfices dégagés par ses GPU en surfant sur la vague de l'IA générative.

Une reconversion limitée

D'après les experts de Bitpro Consulting, toutes les machines de minage ne peuvent pas être reconverties pour alimenter les IA génératives. En fait, entre 5 % et 15 % des GPU taillés pour le minage d'actifs numériques peuvent effectivement servir à l'intelligence artificielle.

Comme l'explique le média spécialisé Decrypt, l'IA et la crypto « ont des appétits divergents » en matière de GPU. Les cartes graphiques pour le minage ne mettent pas l'accent sur la mémoire vive vRAM, contrairement aux GPU conçus pour l'IA. Celle-ci permet de gérer et de stocker simultanément de grandes quantités de données.

De plus, les cartes issues d'une ferme de minage seront plutôt réservées aux modèles linguistiques plus modestes. Pour Scott Norris, PDG et fondateur d'Optimizer, « des modèles personnalisés ou des modèles légèrement ajustés » peuvent tourner sur des GPU initialement prévus pour miner des cryptodevises.

De plus, la reconversion vers l'IA demande des investissements colossaux aux entreprises de minage. Alors que le marché crypto commence à peine à se remettre d'aplomb, la plupart des sociétés ne sont pas en mesure de supporter de tels investissements, tempère Bitpro Consulting. Le consultant estime que la reconversion demande notamment « du matériel et du personnel supplémentaires ».

APP STORE

Les développeurs français encore champions de la hausse des revenus en 2022

Pour la deuxième année consécutive, les petits développeurs français remportent la palme de la plus forte hausse de revenus au monde. Signe de la vivacité d'un écosystème français et de la puissance du modèle de l'App Store.

Pour la quatrième année consécutive, Apple a confié à Analysis Group la tâche de mener une étude indépendante sur son App Store et ses effets économiques. Cette année encore, les économistes du cabinet d'étude se sont penchés sur les « petits développeurs », qui représentaient, en 2022, plus de 90% de la population active dans l'écosystème d'Apple, comme c'était le cas l'année précédente.

Petits développeurs, grosses hausses de revenus

Et une autre tendance observée l'année dernière se maintient, c'est la croissance des revenus de ces petits développeurs. Entre 2019 et 2021, ils avaient cru de 113%, entre 2020 et 2022, la flambée est moins importante mais affiche, malgré tout, un impressionnant 71%. Un résultat exceptionnel, d'autant qu'il faut le mettre en perspective, puisqu'il en prend en compte la fin des cycles de confinement et donc de la surconsommation d'applications mobiles qui en résultait.

C'est quoi, un « small developer » ?

L'étude d'Analysis Group retient la même définition que les années précédentes pour la catégorie des petits développeurs. Au cours d'une année donnée, il doit comptabiliser moins d'un million de téléchargements ou moins d'un million de dollars de revenus grâce à toutes ses applications. Sont exclus de cette définition les développeurs qui n'ont jamais dépassé les mille téléchargements annuels.

IPHONE

Apple se prépare à un grand changement

Apple s'apprête à abandonner la technologie OLED sur ses iPhone. D'ici à quelques années, la firme californienne veut miser sur des écrans microLED conçus par ses soins...

Apple ambitionne d'abandonner progressivement la technologie OLED sur ses produits. Dans les 10 ans à venir, le géant de Cupertino prévoit de passer tous ses appareils au microLED, une technologie d'écran encore peu répandue dans l'industrie. Elle offre de sérieux avantages par rapport à l'OLED, comme une luminosité maximale accrue et un temps de réponse réduit. Les dalles microLED sont également plus fines que les panneaux OLED. Par contre, elles sont actuellement bien plus coûteuses à produire.

Priorité à l'Apple Watch Ultra 2

D'après les informations glanées par nos confrères de Digitimes auprès de l'industrie, le premier appareil Apple à être équipé d'une dalle microLED serait l'Apple Watch Ultra 2. Pour la première fois depuis le lancement de la gamme en 2015, une montre connectée signée Apple ne serait pas équipée d'un écran OLED.

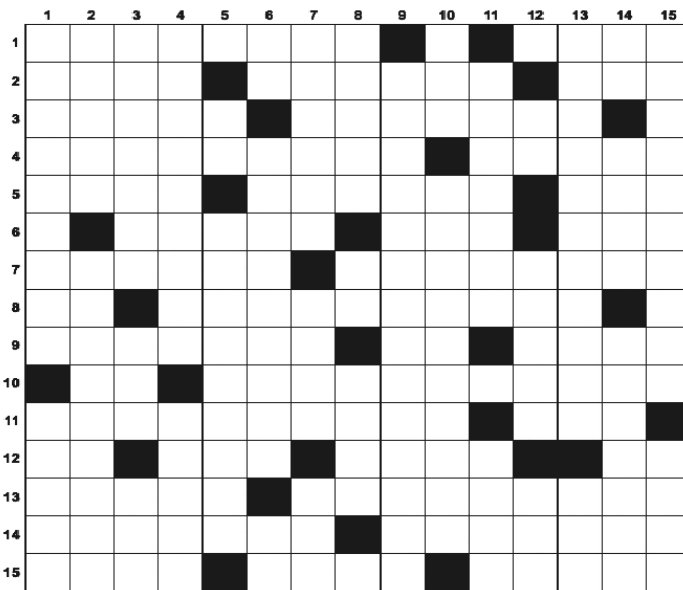
Le rapport de Digitimes corrobore les informations de Jeff Pu, analyste chez Haitong International Securities. En janvier, l'expert avait déjà prophétisé l'arrivée d'une Apple Watch Ultra avec écran microLED. La sortie de l'Apple Watch Ultra 2 est attendue en 2024 ou en 2025. Sur ce second modèle haut de gamme destiné aux sportifs de l'extrême, Apple en profiterait pour intégrer un écran tactile encore plus grand.

Une transition par étapes

Dans un second temps, Apple aurait l'intention de faire passer les iPhone au microLED, poursuit Digitimes. Si l'Apple Watch Ultra 2 ne se laisse pas désister trop longtemps, l'abandon de l'OLED sur les iPhone devrait donc attendre 2025 ou 2026... au plus tôt. Les quatre futurs iPhone 15, ainsi que les iPhone 16, devraient probablement toujours être recouverts d'un écran OLED.

Enfin, une fois que l'iPhone aura terminé sa transition vers le microLED, Apple appliquerait la même logique sur les iPad, qui vont seulement passer à l'OLED dans le courant de l'année prochaine. Sauf surprise, le microLED sera d'abord utilisé sur les tablettes estampillées Pro. Par la suite, on imagine que les Mac suivront le mouvement. Le passage au microLED devrait alors s'étendre sur toute une décennie, comme celui du LCD vers l'OLED.

Pour s'assurer des performances des dalles microLED, Apple aurait décidé de concevoir ses propres écrans. Selon Mark Gurman, journaliste chez Bloomberg, le géant de Cupertino aurait déjà mis au point plusieurs prototypes d'écrans microLED dans ses laboratoires en Californie et à Taïwan. Avec ses propres panneaux, Apple chercherait à s'affranchir de ses fournisseurs habituels, LG et Samsung. Dans la même optique, l'entreprise développe ses propres modems 5G pour s'affranchir de son partenaire Qualcomm.



Grille n° 1

Horizontalement

1 Bouquet final.- Protecteur.2 Mufle et tête de cochon.- Cher docteur pour Mr Holmes.- Rivière Suisse.3 Certains la sautent, d'autres la grillent, serait-ce pour mieux flamber ?- Gaz.4 Apporte un éclairage limité.- Matière à écriture.5 A l'envers: a perdu Marleen.- L'oeil du chat.- Pas tout à fait pour.6 Il reconnaît le faux quand il est devant, Il donne le nom quand il est après.- Aix.- Entaille d'entaille.7 Oreille de mer.- Cochon nourri avec des radis?8 Symbole chimique.- De gauche ou de droite, elle agit avec coeur.9 Grelottions.- Au bout du couloir.- A l'envers: recherché?10 Lettres de change.- Faiseurs d'ombre.11 Repousserai la limite du temps.- Mer D'Irlande.12 Article.- Mesure de surface.- Soit mais pas ainsi soit-il.- Lettre grecque.13 Russe et Américain.- Temps courts.14 Est sûrement bien notée quand elle est bonne.- Un crédit pour le panier de la ménagère ?15 Pour poser des balles.- Gaz.- Ancien département français.

Verticalement

1 C'est en roulant qu'ils assurent leur train de vie.- Courbât.2 Le marteau, comme la faucille.- Sépare le Mexique et les Etats unis.3 Perd son naturel en s'enrichissant.- Introduction à la nouveauté.- Rue en mauvais état.4 Rejet.- Des séparatrices.5 Conjonction.- JF Kennedy et Charles de Gaulle.6 Lettres de Newton.- Réseau de chaînes de transmission.- Lettres de sang.7 Confuse.- Un Sire très distrait.- N'a pas les lèvres pincées.8 Forme d'être.- A la tête du client.- Se tordra de rire (à détordre).9 Exercice de divisions.10 Tête de noeud.- Les filles de la Casbah.11 Sans fard.- En forme d'oeuf.12 Sept pour du bonheur.- Supprimées.- Longue période.13 En fait bien plus que toute une tartine.- Peuple du Viêt-Nam.14 Lettres de renonciation.- Levât le pied.- Oasis d'Egypte qui vit le recul d'un Renard et fit rugir le Lion ...(El...).15 Lieux de beauté.- Fatiguée.

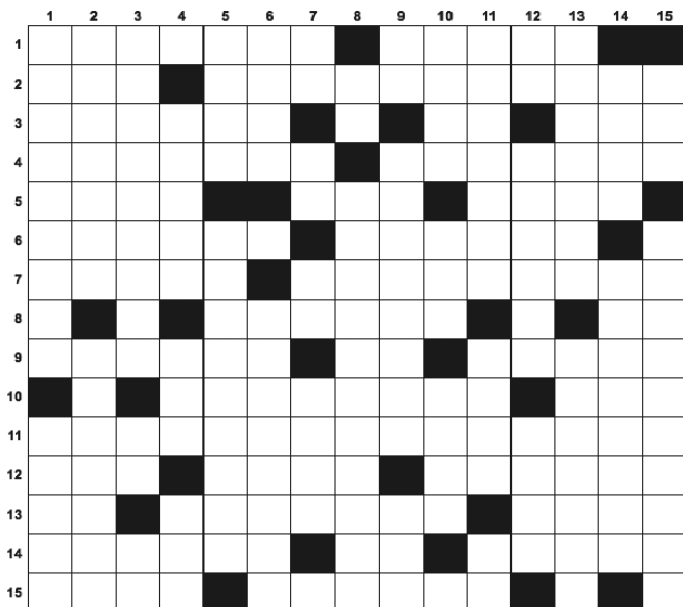
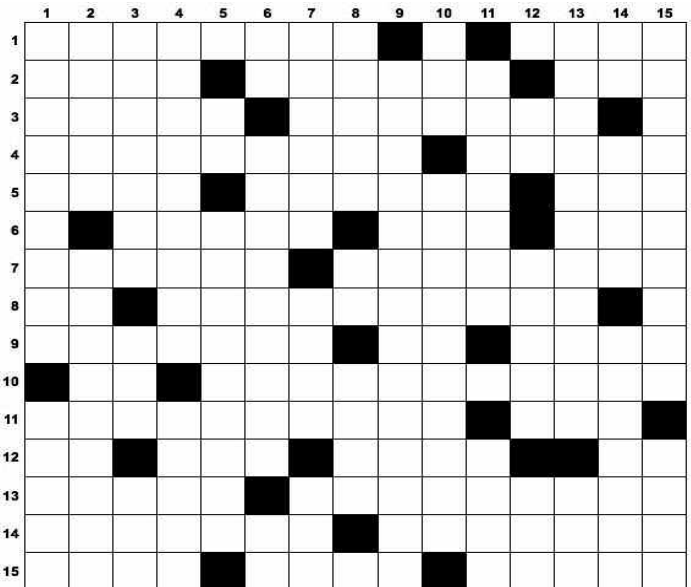
Grille n° 2

Horizontalement

1 Bouquet final.- Protecteur.2 Mufle et tête de cochon.- Cher docteur pour Mr Holmes.- Rivière Suisse.3 Certains la sautent, d'autres la grillent, serait-ce pour mieux flamber ?- Gaz.4 Apporte un éclairage limité.- Matière à écriture.5 A l'envers: a perdu Marleen.- L'oeil du chat.- Pas tout à fait pour.6 Il reconnaît le faux quand il est devant, Il donne le nom quand il est après.- Aix.- Entaille d'entaille.7 Oreille de mer.- Cochon nourri avec des radis?8 Symbole chimique.- De gauche ou de droite, elle agit avec coeur.9 Grelottions.- Au bout du couloir.- A l'envers: recherché?10 Lettres de change.- Faiseurs d'ombre.11 Repousserai la limite du temps.- Mer D'Irlande.12 Article.- Mesure de surface.- Soit mais pas ainsi soit-il.- Lettre grecque.13 Russe et Américain.- Temps courts.14 Est sûrement bien notée quand elle est bonne.- Un crédit pour le panier de la ménagère ?15 Pour poser des balles.- Gaz.- Ancien département français.

Verticalement

1 C'est en roulant qu'ils assurent leur train de vie.- Courbât.2 Le marteau, comme la faucille.- Sépare le Mexique et les Etats unis.3 Perd son naturel en s'enrichissant.- Introduction à la nouveauté.- Rue en mauvais état.4 Rejet.- Des séparatrices.5 Conjonction.- JF Kennedy et Charles de Gaulle.6 Lettres de Newton.- Réseau de chaînes de transmission.- Lettres de sang.7 Confuse.- Un Sire très distrait.- N'a pas les lèvres pincées.8 Forme d'être.- A la tête du client.- Se tordra de rire (à détordre).9 Exercice de divisions.10 Tête de noeud.- Les filles de la Casbah.11 Sans fard.- En forme d'oeuf.12 Sept pour du bonheur.- Supprimées.- Longue période.13 En fait bien plus que toute une tartine.- Peuple du Viêt-Nam.14 Lettres de renonciation.- Levât le pied.- Oasis d'Egypte qui vit le recul d'un Renard et fit rugir le Lion ...(El...).15 Lieux de beauté.- Fatiguée.



Grille N° 3

Horizontalement

1 S'ils ne sont pas les préférés, des pattes velues en sont la cause.- Après Paris c'est du gâteau !2 Passe en courant.- Des larrons qui forcent l'occasion.3 Petits morceaux pas choisis.- Possessif.- Homme en carte.4 Rassembleur de feuilles.- A un petit grain, et plus encore !5 Rivière de Bretagne.- Heure de Greenwich.- La promesse du crédule.6 Bas pour des petits clercs.- Comme un moulin à vent.7 Faire passer le courant.- C'est pour la suite et sans couper court.8 Sommet de Nouvelle Zélande.- Article.9 Après le 'tout feu tout flamme'.- Possessif.- Couvrit.10 Souvent mise en pièce.- La part du pauvre (sigle).11 Présentation de toute la gamme.12 Là.- Votes.- Gâtés.13 Lettre grecque.- Nouvelle en Amérique et commune en France.- Oiseau bleu.14 Apostrophe.- Comme un ver.- Mordue et enragée.15 Etat d'esprit.- Lustra.

Verticalement

1 Travaille pour une mise en pièces.- Permet de régler les affaires autour d'une table.2 Myrtille ou bleuet ?- Introduit le plus souvent sans autorisation.3 Perceras en quelques tours.- Tête de rigolo.- Henri ?4 La caisse ou le liquide ?- Madame Jars.- Poème.5 Précipitation.- Ce sont ses enfants qui l'ont mise dans cet état.6 Originnaire.- Des billets verts ?7 Appris.- Aux bouts du rang.- Fin d'infinitif.- Fine mais désordonnée.8 Note.- Disséminant le mal.9 Un peu de beaucoup.- Entassais.- Nuit sans fin.10 Manqua.- Poème.- Toc et toc.11 Assise.- Un sport de grand-mère ?- Note.12 Pronom.- Se fait rincer en son palais.- Traineau.13 Vicomte fait maréchal de France par Anne d'Autriche.- Fait barrière dans une gorge.14 Porte secours à ceux qui sont crévés.- Cours élémentaire.15 Nombre de jours pour une guerre.- Petits travers.

VOITURE ÉLECTRIQUE

L'énorme coup de Porsche et Mercedes dans la guerre des batteries

Porsche et Mercedes ont signé des partenariats avec les deux start-up capables de produire les batteries de nouvelle génération.

Malgré des consommations en baisse, un réseau de recharge plus dense et des batteries toujours plus grosses, l'autonomie reste un frein majeur pour l'achat d'une voiture électrique. Pour passer un cap dans le domaine, un changement majeur semble nécessaire. Sauf coup de théâtre, celui-ci ne peut provenir que d'une modification dans la chimie des batteries. Or ce changement pourrait avoir lieu plus vite que prévu et deux constructeurs ont déjà pris les devants dans ce virage qui pourrait être décisif pour l'avenir de la voiture électrique. Porsche et Mercedes se sont alliés à deux start-up qui travaillent actuellement sur une nouvelle génération de batterie. Il ne s'agit pas d'une technologie futuriste ou hypo-

thétique, mais bien d'un procédé testé qui arrivera sur le marché dans deux ans. À l'heure actuelle, les batteries au lithium fonctionnent dans leur très grande majorité grâce à des anodes en graphite. Un matériau rare, cher et qui présente une faible densité énergétique. Faute de mieux, c'est pourtant l'élément qui a été retenu par la plupart des fabricants de batteries. Mais depuis plusieurs années, des entreprises travaillent sur l'intégration d'un autre type d'anode en silicium. Celui-ci a bien des avantages, à commencer par le fait qu'il suffit de se pencher pour en trouver. On exagère à peine puisqu'il s'agit de l'un des éléments les plus présents dans l'écorce terrestre. Surtout, il a deux autres particularités essentielles en termes d'autonomie. Grâce à sa meilleure densité énergétique, il offre une capacité de

stockage neuf fois supérieure au graphite. Enfin, doté d'une résistance interne moindre, il est aussi capable d'être chargé plus rapidement.

Des batteries neuf fois plus efficaces ?

Vouloir utiliser du silicium dans une anode n'a rien de nouveau, d'ailleurs Tesla lors de son Battery Day en 2020 avait déjà indiqué se tourner vers cet élément pour ses prochains accumulateurs. Entre temps, deux entreprises semblent avoir pris une avance considérable dans l'utilisation du silicium, deux start-ups, Group14 Technologies et Sila Nanotechnologies, qui auraient déjà mis au point des batteries fonctionnelles. De quoi attirer la convoitise de tous les constructeurs auto de la planète... mais seuls deux d'entre eux ont touché le gros lot. Porsche et Mercedes

sont parvenus à signer des partenariats stratégiques avec les deux entités, prenant de court la concurrence et une avance sur la technologie tant prisée.

Plus concrètement, Porsche a investi 100 millions de dollars dans Group14 Technologies, lors d'une levée de fonds qui a réuni 650 millions de dollars. Mais parmi les TDK, BASF et autres Amperex qui ont participé au tour de table, la maison mère du Taycan s'est assurée d'être la seule issue de l'industrie automobile. En conséquence, Porsche deviendra le premier client de Group14. D'ailleurs, le spécialiste de la batterie au silicium a déjà débuté la construction de son usine aux États-Unis (près de Seattle) et devrait fournir de quoi équiper 200 000 voitures électriques dès 2024 à son client allemand.

SKODA ENYAQ IV COUPÉ RS VS FORD MUSTANG MACH-E AWD EXTENDED RANGE

Croisements de genres

De toutes les marques du groupe Volkswagen, Skoda était jusqu'à présent la plus sage. À son catalogue, on trouvait de sages berlines, des breaks pratiques et des SUV familiaux. Mais la marque tchèque a décidé de s'encailler avec son premier SUV coupé, l'Enyaq iV Coupé. Comme le laisse deviner son nom, cet inédit modèle est 100 % électrique. Mais apporte-t-il le grain de folie qui manquait jusqu'alors à Skoda ? Pour le savoir, nous avons opposé sa version sportive RS à l'exotique et caractéristique Ford Mustang Mach-e

Si l'image de Skoda a, en l'espace de quelques années, fortement gagné en éclat, dans certains pays, dont le nôtre, la marque tchèque rime encore avec voiture datée et de qualité médiocre. Pourtant, la gamme actuelle est tout à fait la page et digne de concurrencer les autres généralistes du marché. Au fil des ans, le constructeur complète son offre de versions plus pétillantes et/ou sophistiquées. Tout a débuté avec les RS, des versions plus dynamiques que réellement sportives mais dont le succès est grandissant. Plus récemment, les Octavia et Superb se sont dotées de mécaniques hybrides rechargeables avant que, en 2020, ne soit présenté l'Enyaq iV, le premier modèle 100 % électrique badgé Skoda.

Avec son profil de SUV classique, ce dernier manquait toutefois d'un grain de folie. À l'image de ce que font les cousins Audi et Volkswagen avec les duos Q4 e-tron/Q4 e-tron Sportback et ID.4/ID.5, l'Enyaq ajoute aujourd'hui à son catalogue une variante coupé. Si les portes arrière sont toujours de la partie, la poupe, en revanche, adopte un dessin plus fluide. Avec de telles lignes, ce SUV ne pouvait faire l'impasse sur une version RS. Celle-ci n'embarque rien de moins que 2 moteurs, ce qui lui permet de porter la puissance cumulée à 299 ch et le couple à 460 Nm. Chacun d'entre eux étant disposé sur un essieu différent, l'Enyaq iV Coupé RS est à 4 roues motrices. Pour lui permettre d'enchaîner les kilomètres, mais pas les arrêts recharge, la batterie affiche une capacité nette de 77 kWh. Selon le cycle WLTP, c'est suffisant pour parcourir, en usage mixte et selon les options choisies, de 502 à 522 km.

La face avant est identique à celle de l'Enyaq iV "normal". La calandre éclairée Crystal Face est livrée de série sur le RS. La face avant est identique à celle de l'Enyaq iV "normal". La calandre éclairée Crystal Face est livrée de série sur le RS. La calandre hexagonale est indissociable de la Mustang, tout comme le cheval sauvage qui y prend place.

Si Ford avait déjà, en 2013, tenté une première incursion avec la confidentielle, et peu réussie, Focus Electric, le Mustang Mach-e est son premier modèle zéro émission destiné à une large diffusion. Malgré cette appellation, nous avons bien ici à faire à un SUV. Comme le Skoda, les designers l'ont doté d'un hayon fuyant, ce qui lui donne un look sportif. Conçue par la maison mère et vouée à une carrière mondiale, la plus "propre" et la plus familiale des Mustang ne craint pas, comme il se doit pour une voiture américaine digne de ce nom, de jouer la carte de la démesure en matière de puissance. Ainsi, sa version GT affiche 487 ch. Toutefois, pour affronter l'Enyaq Coupé RS, nous nous sommes tournés vers la variante AWD Extended Range. La cavalerie de cette version, qui fait également appel à deux blocs, s'établit tout de même à 351 ch et la transmission intégrale est également de la partie. Bien que la batterie du Ford soit, avec 99 kWh, plus conséquente que celle du Skoda, l'autonomie annoncée, 550 km, n'est guère supérieure, ce qui laisse augurer d'un moins bon rendement.

PUBLICITE

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA
DAIRA DE EL OMARIA
COMMUNE DE BAATA
NLF N° 098426245024132

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ N°01/2023

Conformément aux dispositions de l'article 65 de décret présidentiel N° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'A.P.C de BAATA informe l'ensemble des soumissionnaires que l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2023 paru dans les deux journaux quotidiens nationaux "المصباح" et "les enjeux économique" en date de 20/04/2023

Qu'à l'issue de l'analyse et l'évaluation des offres effectuée par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres relatives en date de 07/05/2023 au projet :

Complètes suivi et réalisation de la route reliant route nationale N°64 et école moyenne saïdoune rabih à une distance de 1,360 km – partie de réalisation

Le marché est attribué provisoirement suivant le tableau ci-dessous:

Le projet	Entreprise	N.L.F N°	Note technique/80	Le montant TTC	Le délai	Observations
Complètes suivi et réalisation de la route reliant route nationale N°64 et école moyenne saïdoune rabih à une distance de 1,360 km – partie de réalisation	Sari STRAP HYB Ain taya Gérant : Halimi sofiane	000916389021045	64point	20.750.268,00DA (Après la correction)	70 jours	- Qualifier techniquement - Moins disant

Conformément aux dispositions de l'article 82 de décret présidentiel N° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le soumissionnaire qui conteste d'attribution provisoire d'un Marché peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétents dans le délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés d'évaluations de leurs candidatures offres techniques et financières à se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché pour leur communiquer ces résultats par écrit.

BAATA le: 2023 مای 07

LE PRESIDENT D' A.P.C

VOITURES DE SOCIÉTÉ

Les marques asiatiques à l'assaut des flottes ?

Pour la production de cellules de batteries pour véhicules électriques aux États-Unis

Les entreprises qui privilégient les voitures françaises pour équiper leurs collaborateurs pourraient bien modifier leurs choix. Avec l'électrification du parc des flottes, les marques asiatiques se montrent à leur avantage. Huit matchs prouvent que la partie n'est pas gagnée ! Crunch en vue...

Japonaises, coréennes ou chinoises, les autos venues d'Asie séduisent les flottes d'entreprise. Pourtant, les marques automobiles françaises colent parfaitement à leurs besoins et notamment à la fiscalité applicable aux voitures de fonction.

Mais, confrontées ces derniers mois à la pénurie de composants électroniques, les Peugeot, Renault et Citroën ont préféré privilégier la vente des modèles de leur gamme dégageant les bénéfices les plus élevés. Et priorité a été donnée à la clientèle des particuliers, plus rentable et moins scrupuleuse en matière de remise à l'achat.

Pour les flottes devenues moins essentielles aux yeux des constructeurs, l'inverse s'est produit : si le prix des voitures a augmenté en moyenne de 20% en trois ans, les remises "grands comptes" traditionnellement consenties aux flottes ont été réduites de moitié (passant souvent de 25 à 12%).

De quoi donner aux entreprises l'envie de reconsidérer leurs décisions et de se tourner vers des voitures généralement meilleur marché, parfois plus économiques à l'usage et surtout à l'avant-garde en matière d'électrification.

Des critères de choix que les marques asiatiques ne manquent pas de mettre en avant pour séduire les flottes d'entreprise. Qu'en est-il dans les faits ? En huit confrontations, "on refait le match" France-Asie !

PÉTROLE

Le Sahara Blend algérien gagne plus de 5 dollars en avril

Le prix du Sahara Blend, référence du pétrole algérien, a gagné 5,11 dollars, passant de 80,29 dollars en mars 2023 à 85,40 dollars en avril dernier, soit une hausse de 6,4%, a indiqué l'OPEP dans son dernier rapport.

Pour 2023, les prévisions de croissance de la demande mondiale de pétrole restent globalement inchangées à 2,3 mb/j, les pays de l'OCDE prévoyant une croissance de près de 0,1 mb/j et les pays hors OCDE d'environ 2,3 mb/j.

L'Algérie a produit 1,013 million de barils de pétrole par jour en mars 2023, contre 1,005 en avril dernier, selon le même rapport de l'OPEP.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie **Eco**

Dimanche 14 Mai 2023 <http://www.lesenjeuxeco.dz>

ENERGIE

Vers le déploiement de Sonatrach en Ouganda

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a convenu, lors de ces entretiens jeudi à Kampala avec la ministre ougandaise de l'Energie et des Mines, Ruth Nankabirwa, de la mise en place d'une feuille de route pour la concrétisation de plusieurs projets bilatéraux dans les domaines des hydrocarbures et de l'électricité.

Les entretiens entre les deux ministres ont porté sur le renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine énergétique, les opportunités d'investissement, l'échange d'expériences et la formation, notamment les domaines de la prospection, de l'exploration, de la production et du transport des hydrocarbures, outre le raffinage, les pétrochimies à travers l'examen des possibilités de déploiement de Sonatrach en Ouganda.

La rencontre a permis également d'examiner les opportunités de partenariat et d'investissement dans le domaine du transport et de la distribution de l'électricité, outre le renforcement et la maintenance du réseau électrique, la formation et le transfert des connaissances et de l'expérience algérienne dans ce domaine. Les opportunités d'investissement dans les énergies renouvelables et la distribution des produits pétroliers en Ouganda ont également été évoqués.

Lors de cette rencontre, les deux ministres ont convenu en outre de la mise en place d'un plan d'action pour la concrétisation de plusieurs projets dans ces domaines, et de préparer, à cet effet, une visite d'experts de Sonatrach et de Sonelgaz en Ouganda en juin prochain. Ces démarches s'inscrivent dans le cadre de la volonté de l'Algérie d'intensifier les échanges avec les pays africains, notamment au titre de la stratégie de développement des groupes Sonatrach et Sonelgaz visant leur ouverture sur le marché africain.

Les entretiens entre M. Arkab et son homologue ougandaise se sont déroulés en présence des P-dg des groupes Sonatrach et Sonelgaz et la présidente de la compagnie ougandaise des hydrocarbures et de cadres du ministère ougandais de l'Energie. Ces entretiens interviennent dans le cadre de la visite de travail qu'effectue M. Arkab à Kampala, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la tête d'une importante délégation du secteur.

Dans le cadre de cette visite, le ministre de l'Energie et des Mines a été reçu au Palais présidentiel à Kampala par le président ougandais, Yoweri Museveni avec lequel il a évoqué les moyens de renforcer la coopération entre l'Algérie et l'Ouganda dans les domaines de l'énergie et des mines.

R. E.

DIRIGEANTS LES PLUS INFLUENTS DE COMPAGNIES AÉRIENNES

Le DG d'Air Algérie classé 1^{er} à l'échelle maghrébine

Le DG de la compagnie nationale Air Algérie, Yacine Benslimane, a été classé premier, à l'échelle maghrébine, parmi les dirigeants les plus influents de compagnies aériennes, selon un classement publié par le site spécialisé en économie Forbes Middle East.

Sur la liste des Top 100 des leaders du secteur dans la région MENA, M. Benslimane est classé 34^{ème} parmi des dirigeants de compagnies aériennes, directeurs d'aéroports, établissements hôteliers et même des sociétés d'invest-

tissement touristiques dans le monde arabe, notamment où l'industrie du voyage et du tourisme "a été un contributeur majeur à la croissance économique et au développement de la région, la région émergente à l'échelle mondiale comme une destination de classe mondiale".

Dans cette liste, "les entreprises hôtelières et les hôtels et centres de villégiature dominant avec 59 entrées (nominations), suivis de l'aviation (compagnies aériennes et aéroports) avec 31 entrées. Cette année, il y a aussi huit entrées des autorités du tourisme.

Des dirigeants de plus de 33 nationalités figurent sur la liste, les Emiratis en tête avec 16 entrées, suivis de 12 Saoudiens et de 10 ressortissants britanniques", précise Forbes. Parmi les facteurs qui ont boosté l'activité touristique dans la région, note le media, l'organisation d'événements sportifs importants, avec le Grand Prix de Formule 1 organisé au Bahreïn, les Emirats arabes unis et l'Arabie saoudite, la Coupe du monde FIFA au Qatar en 2022 et la Coupe du monde de basket-ball FIBA en 2027.

ALGÉRIE-NIGÉRIA

Une coopération économique consolidée

La coopération algéro-nigérienne a connu un développement rapide ces dernières années, notamment à travers un intense échange de visites, la création de mécanismes bilatéraux, et la conclusion d'accords permettant à ces deux grands pays africains, partageant les mêmes visions sur les questions régionales et internationales, de renforcer leur partenariat économique et de réaliser des projets stratégiques pour l'intégration continentale.

En effet, la coopération algéro-nigérienne a connu une dynamique soutenue ces derniers temps qui s'est traduite par la mise en place d'un groupe parlementaire d'amitié, la signature d'un accord bilatéral en 2022 portant création d'un Conseil d'affaires pour développer des projets dans divers domaines ainsi que la conclusion de mémorandums pour la réalisation du projet du gazoduc transsaharien, la route transsaharienne et la dorsale transsaharienne à fibre optique liant Alger à Abuja. Les deux pays jouissent d'une position stratégique et géopolitique en Afrique, en plus d'avoir des richesses en ressources naturelles, ce qui contribue à construire un partenariat solide avec des projets communs en vue de renforcer la coopération économique et de promouvoir les échanges commerciaux.

Les mécanismes de coopération et les grands projets structurants mis en place par les deux pays s'ajoutent à une intense activité officielle marquée par un échange de visites de délégations ministérielles, de parlementaires et de chefs d'entreprises entre les deux pays.

Dans ce contexte, il y a lieu de citer la visite effectuée en Algérie, en novembre dernier, par le ministre nigé-

rien des Affaires étrangères, M. Geoffrey Onyema, au cours de laquelle il s'était félicité de la "qualité" des relations bilatérales qu'entretiennent les deux pays aux plans politique et économique.

Ce rapprochement politique entre les deux pays est conforté aussi par d'autres visites de délégations officielles et d'affaires, notamment celles effectuées par des ministres en charge des secteurs économiques, de responsables d'entreprises, en plus de l'importante visite qu'effectuera, à partir de ce dimanche et jusqu'au 21 mai, une délégation de l'Institut nigérian des études politiques et stratégiques nigérian (NIPSS).

Outre les accords conclus entre les deux pays, la coopération bilatérale repose également sur le fait que l'Algérie et le Nigeria sont membres de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF).

Dans ce cadre, l'Algérie ambitionne d'investir le marché nigérian, notamment dans le domaine des services, le numérique et l'économie de la connaissance. Elle peut également répondre aux exigences du marché nigérian en exportant divers produits tels que les produits agricoles, pharmaceutiques, industriels et du textile.

En termes de relations commerciales, le volume des échanges entre les deux pays a connu une croissance importante, s'élevant à 111,35 millions de dollars en 2022, contre seulement 1,8 million de dollars en 2021.

Synthèse Agence

DÉCÈS DE TAYEB BELAIZ

Les condoléances du président de la République

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a présenté ses condoléances suite au décès de l'ancien président du Conseil constitutionnel, Tayeb Belaiz, décédé samedi à Oran, à l'âge de 75 ans.

Le défunt sera inhumé ce samedi après la prière d'El-Asr, au cimetière d'Ain El Baida à Oran. Né en 1948 à Maghnia (Tlemcen), feu Belaiz a débuté sa carrière au ministère des Affaires étrangères, avant de rejoindre le corps judiciaire où il évoluera pendant plus de 25 ans, occupant plusieurs postes dont celui de président des cours d'Oran et de Sidi Bel Abbas ainsi que

Conseiller à la Cour suprême.

En 2002, le défunt s'est vu confier le ministère de l'Emploi et de la Solidarité nationale, puis le ministère de la Justice (2003) et celui de l'Intérieur et des Collectivités locales (2013-2015), avant sa nomination ministre d'Etat, conseiller du Président de la République.

De février à avril 2019, feu Belaiz était président du Conseil constitutionnel, un poste qu'il avait déjà occupé entre 2012 et 2013. Le défunt sera inhumé ce samedi après la prière d'El Asr, au cimetière d'Ain El Baida (Oran).